

Incendie dévastateur à Sidi Bel-Abbès
**Pertes matérielles colossales
et questions en suspens**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7231 - MERCREDI 16 JUILLET 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Commerce
**Zitouni appelle
à un suivi quotidien
des prix**

P04

Affaire du meurtre de la jeune Marwa Boughachiche

«La peine sera sévère»



Lire en page 03

P07

ORAN

Vendeurs illicites, façades sales, vols, stationnement anarchique...

**Les places des Victoires et Garguenta
à bout du souffle**

Développement local

Des communes qui se cherchent encore

Saison estivale

Des visites d'inspection à Bousfer, El Ançor et Aïn El turck



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Sonelgaz - Société omanaise «United Business»

Examen des opportunités de coopération et de partenariat



Le Président-directeur général de Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu lundi à Alger le président de la société omanaise "United Business", Said Al-Hajri, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre Sonelgaz et cette société, a indiqué un communiqué du groupe. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays visant à encourager l'investissement direct étranger (IDE) et à soutenir le développement économique, et de l'engagement de Sonelgaz à appliquer les directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au renforcement des rela-

tions algéro-omanaises, précise le communiqué. Lors de cette réunion, qui s'est tenue au siège de la Direction générale (DG) de Sonelgaz en présence de cadres du groupe, M. Al-Hajri a présenté un exposé sur le projet de fabrication d'aluminium, prévu dans la région de Bellara (Jijel), évoquant les besoins du projet en électricité et en gaz, ajoute la même source. De son côté, M. Adjal a affirmé que Sonelgaz s'engage à appliquer les recommandations des hautes autorités qui accordent un grand intérêt à l'attraction des investissements étrangers, notamment omanais, soulignant l'engagement du groupe à assurer la fourniture de l'énergie nécessaire au projet dans les meilleurs délais.

Visite à des enfants cancéreux et hommage aux gagnants des catégories jeunes

Activité sportive et solidaire de la Radieuse avec Belaili, Derradji et Hansal



L'Association «la Radieuse» pour suit ses activités cet été, créant l'événement là où elle passe. Cette fois-ci, le président de la Radieuse, M. Kada Chafi, accompagné de la star de l'équipe nationale, Youssef Belaili et l'ancien défenseur du Mouloudia Oran, Foussi Moulay Tayeb, était présent à l'hôpital d'El Hassi à Oran pour rendre visite à des enfants atteints de cancer. L'ambiance joyeuse a ravi les enfants et a remonté le moral de leurs parents. À cette occasion, des cadeaux ont été distribués: jouets, maillots de l'équipe nationale et ballons signés du champion d'Afrique en Égypte. Kada Chafi, et Youssef Belaili ont félicité les enfants

malades pour leurs excellents résultats aux concours d'enseignement primaire et secondaire. Ils ont surmonté les difficultés et leur maladie ne les a pas empêchés d'atteindre l'excellence scolaire malgré les complications liées à leur état de santé. La Radieuse et Belaili ont également salué le rôle important joué par toutes les familles des patients, ainsi que leur patience et leur courage exemplaire face aux défis du cancer et à ses répercussions négatives. Par ailleurs, la Radieuse a honoré les catégories des jeunes de moins de 11 et 13 ans, en présence de la personnalité médiatique distinguée Hafid Derradji et de l'arbitre international Mohamed Hansal.

Conseil de la nation

Nasri reçoit l'ambassadeur d'Espagne en Algérie Fernando Moran



Le président du Conseil de la Nation, M. Azouz Nasri, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie, M. Fernando Moran, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement. La rencontre a été "l'occasion de passer en revue l'état des relations bilatérales entre les deux pays et les perspectives de leur renforcement dans divers domaines, au mieux des intérêts des deux peuples et des deux pays", précise la même source. A cet égard, M. Nasri s'est félicité des relations historiques profondes unissant l'Algérie et l'Espagne, soulignant l'importance du dialogue pour renforcer ces relations, en vue de "parvenir à une convergence des vues sur nombre de questions régionales et internationales d'intérêt commun".

Sur le plan international, le président du Conseil de la Nation a réaffirmé "les positions immuables de la politique étrangère algérienne, reposant sur le soutien aux droits des peuples, le respect de la souveraineté des Etats et son engagement à parachever le processus de décolonisation en Afrique et à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination conformément à la légalité internationale". Il a également exprimé "la ferme condamnation par l'Algérie" de l'agression sioniste continue contre la bande de Ghaza, et du génocide systématique mené contre le peuple palestinien, saluant, par là même, la récente position espagnole appelant à l'arrêt de la coordination entre l'Union européenne (UE) et l'entité sioniste.

Royaume d'Arabie

Le Directeur de la Sécurité publique en visite de travail à la DGSN



Le Directeur de la Sécurité publique du Royaume d'Arabie saoudite, M. Mohammed bin Abdullah Al-Bassami, accompagné d'une délégation de haut niveau, a effectué, lundi, une visite de travail au siège de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La visite a débuté par des entretiens bilatéraux entre le Directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, et son homologue saoudien, élargis par la suite aux membres des délégations des deux pays, ayant porté sur les moyens de "renforcer la coopération sécuritaire bilatérale dans différents domaines, notamment la formation et l'instruction spécialisées, la police scientifique et la lutte contre la cybercriminalité et le crime organisé transfrontalier".

Les deux parties ont aussi discuté des moyens de "coordonner les efforts concernant les questions d'intérêt commun". A cette occasion, M. Badaoui a souligné "la volonté de renforcer la coopération entre les deux institutions, notamment à travers la coordination, la concertation constructive, l'échange d'informations, le partage d'expériences et d'expertises et l'organisation de visites et de stages de formation mutuels".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Affaire du meurtre de la jeune Marwa Boughachiche

«La peine sera sévère»

Par B.Kamel

Pour une criminalisation accrue contre toutes formes d'enlèvement en Algérie. Le ton a été durci par le ministère de la Justice. En effet, l'affaire du meurtre de Marwa Boughachiche a tellement bouleversé et secoué les Algériens que l'onde de choc est omniprésente. Les peines d'enlèvement seront sévères. C'est le ministre de la Justice qui l'a affirmé, en réagissant et promettant des «sanctions sévères» à l'encontre des auteurs d'enlèvement. La question des enlèvements a pris de l'ampleur, ces dernières années, au point d'inciter les autorités nationales supérieures compétentes à redoubler de vigilance de prévention et de férocité pour lutter contre ce phénomène. Pour cela, l'Algérie s'est chargée de mettre à jour, d'adapter et de renforcer sa législation de lutte contre la criminalité, le blanchiment et le terrorisme et même en ce qui concerne le durcissement des peines punitives contre les coupables de rapt de personnes. Dans ce cadre, on n'exclut pas toutefois la possibilité de réexaminer le recours à la peine capitale pour des cas gravissimes d'enlèvement avec violences, conduisant à la mort ou au meurtre. Le ministre de la Justice, Garde

des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a mis un terme à la polémique qui a suivi le meurtre de Marwa Boughachiche. Il a abordé l'affaire du crime commis à l'encontre de la jeune Marwa Boughachiche, originaire de Constantine, dont le corps sans vie, rappelons-le, avait été retrouvé, après sa disparition, dans des circonstances mystérieuses le jeudi 22 mai 2025. Le texte de loi sur les crimes d'enlèvement était déjà en 2020 devant les sénateurs pour amender des sanctions sévères allant de la perpétuité à l'application de la peine de mort. Les députés auront-ils en 2025 leur décision sur la question? Lors de la présentation, dimanche dernier, du projet de loi sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ainsi que l'ajustement des peines pour certains crimes afin de les adapter à la gravité des actes, Boudjemaa a affirmé que la justice ne tolérerait aucune complaisance face aux crimes d'enlèvement. Il a souligné les efforts des députés parlementaires, depuis le début du mandat du président Abdelmadjid Tebboune, pour promulguer une loi visant à combattre le phénomène des enlèvements, rappelant que la peine pouvait aller jusqu'à la peine capitale. Dans ce contexte, il est revenu sur l'affaire de

l'enlèvement de la petite Marwa Boughachiche, dans la wilaya de Constantine, qu'il a qualifié de «crime grave». Il a indiqué que tous les moyens avaient été mis en œuvre pour l'enquête, précisant que les investigations préliminaires avaient conduit à l'arrestation du principal suspect. Le ministre a expliqué que le juge d'instruction était en train d'examiner cette affaire, en coordination avec la police judiciaire et le Parquet compétent, et qu'il émettrait des commissions rogatoires. Il a assuré que la justice prendrait les mesures nécessaires et poursuivrait toute personne dont l'implication dans cette affaire serait prouvée. Le ministre a insisté sur le fait que ce crime odieux ayant été commis contre une mineure, la peine serait plus sévère et les mesures plus strictes. Rappelons que Marwa avait disparu dans des circonstances mystérieuses après son dernier examen, le jeudi 22 mai 2025. Les autorités sécuritaires avaient intensifié leurs recherches tandis que sa famille et des bienfaiteurs avaient alloué des sommes d'argent considérables à quiconque fournirait des informations sur son lieu. Le procureur de la République près le tribunal de Constantine avait publié, le dimanche 29 juin dernier, un communiqué de presse confirmant le meurtre horrible de Marwa, ce qui avait provoqué une large indignation sur les plateformes de médias sociaux et des appels croissants à l'intensification des enquêtes pour arrêter les coupables et les traduire en justice en vue de leur exécution. Le corps de la fillette a été inhumé le 30 juin, lors d'une cérémonie marquée par la présence des autorités locales et sécuritaires, venues témoigner leur soutien à la famille endeuillée depuis les premiers instants du drame. Des images poignantes ont capté le père de la victime s'adressant à un officier de sécurité, exprimant son désir de confronter celui qu'il tient pour responsable du crime.

Question migratoire

L'Algérie, un acteur clé aux niveaux régional et international

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a affirmé, dimanche, que l'Algérie était, grâce à ses efforts, un acteur clé aux niveaux régional et international concernant la question migratoire. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de l'Atelier de haut niveau sur la participation de la communauté nationale à l'étranger aux efforts de développement du pays, organisé à Alger en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), M. Chaib a précisé que "l'Algérie est aujourd'hui un acteur clé aux niveaux régional et international concernant la question migratoire, en œuvrant à coordonner les efforts dans un cadre consultatif visant à assurer une gestion optimale de ce phénomène". En la matière, l'Algérie plaide pour "une approche globale, intégrée, coordonnée et solidaire, s'appuyant sur la plupart des cadres juridiques régionaux et internationaux relatifs à la migration, à la protection des droits des migrants et à la préservation de la dignité humaine", a rappelé le secrétaire d'Etat. Il a, à cet égard, fait savoir que sa rencontre avec la cheffe de mission de l'OIM en Algérie, quelques jours seulement après sa prise de fonction, avait permis de "passer en revue les progrès significatifs réalisés par l'Algérie dans ce domaine". Les efforts consentis par l'Etat dans ce cadre sont salués et considérés comme des "exemples à suivre à l'échelle internationale", a-

t-il poursuivi. Dans son allocution, M. Chaib a souligné le grand intérêt que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la participation de la communauté nationale à l'étranger au processus de développement national, cette catégorie étant, comme le stipule la Constitution algérienne, une partie intégrante de la société algérienne. Il s'agit d'une démarche "placée au cœur du plan d'action gouvernemental, que le secrétariat d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger s'emploie à concrétiser", a-t-il dit, rappelant que la diaspora algérienne "n'a cessé de témoigner de son attachement profond, de son lien indéfectible et de sa fierté vis-à-vis de la mère patrie, que ce soit à travers sa précieuse contribution à la lutte nationale et à la glorieuse Révolution de libération, sa participation notable à l'édification nationale ou par sa solidarité constante avec les enfants du pays durant les périodes difficiles que le pays a traversées". La communauté nationale à l'étranger compte aujourd'hui dans ses rangs énormément de compétences reconnues et spécialisées dans différents domaines, prêtes à participer activement au processus de développement du pays, au moment où l'économie nationale connaît une dynamique remarquable grâce aux réformes judicieuses initiées par les hautes autorités du pays, notamment à travers l'investissement, les transferts financiers et l'échange d'expertises et de savoir-faire, a souligné le secrétaire d'Etat.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Ces bus fous qui osent tout

Ces chauffards de bus indisciplinés qui osent tout! Et c'est normal quand la partie qui dissuade, affiche son absence mystérieuse et son silence curieux. Ce qui se passe, à vrai dire, ne sont pas des actes isolés. Ceci fait partie d'une situation de chaos presque généralisée. Et là où vous vous trouverez, c'est la même chose. Il y des chauffeurs de bus qui donnent l'air d'emmerder tout le monde. Les pouvoirs publics ne font rien sauf appliquer les lois en vigueur. Ce n'est pas normal qu'un chauffeur de bus affronte l'Etat, avec tout le respect que je devrais aux honnêtes gens de ce métier. Rappelons dans ce sens que la situation devient plus grave, voire insupportable à Oran, en ces journées caniculaires de l'été. Le flux des touristes nationaux et étrangers qui convergent à Oran, rend ainsi le problème plus complexe. Il ferait perdre à El Bahia son caractère paisible et le secret de sa splendeur. La situation n'aurait jamais été aussi insupportable, s'il y avait eu des efforts consentis en vue d'imposer la discipline publique à tout le monde, y compris aux chauffeurs de bus. Quand il y a un relâchement aussi infinitésimal qu'il soit, de la part des pouvoirs publics, tout le monde aura cherché à saisir l'occasion et à en profiter le maximum. Ce qui nous a tout le temps intrigués, c'est cette incapacité repérable chez les autorités concernées à maintenir aussi longtemps que possible une discipline générale soutenue, dans le temps et dans l'espace. Seule une discipline applicable avec rigueur et persévérance, est capable à rendre à notre ville et d'ailleurs toutes les grandes villes du pays, sa quiétude et son charme pittoresque. Le chaos, l'indiscipline et tous les synonymes apparentés à cette expression sont les plus grandes sources de malaise et de répugnance chez l'être humain, quel qu'il soit. C'est dommage qu'une ville comme Oran, avec ses atouts touristiques illimités, ne sache pas en profiter, afin de se hisser aux rangs des villes méditerranéennes les plus attrayantes de France, d'Espagne ou d'Italie et même les villes de notre voisinage mitoyen, par rapport auxquelles nous serions affreusement en retard. Comment devrait-on ainsi penser à développer le tourisme à Oran alors que les chauffards de bus font la loi...et d'ailleurs, ce ne sont pas uniquement les chauffeurs de bus qui font la loi, en défiant clairement les pouvoirs publics. Comme je l'avais cité plus haut, tout le monde, ayant un peu d'audace, pourrait se mesurer à l'autorité de l'Etat....

Création des circonscriptions administratives

«Pour répondre de manière optimale aux préoccupations des citoyens»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a souligné, lundi soir depuis la circonscription administrative d'El-Aricha (wilaya de Tlemcen), que la création de nouvelles circonscriptions administratives vise à généraliser la cadence du développement selon le principe d'équité pour une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens. A la présentation d'un exposé sur le programme ministériel sur la préparation de l'installation des quatre nouvelles circonscriptions administratives – El-Aricha, El Kantara, Bir El Ater et Ksar El Boukhari – et sur l'état d'avancement de la réhabilitation des structures devant abriter leurs sièges et différents services, le ministre a souligné que «la promotion au rang de circonscription administrative de ces zones constitue une des décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le but de rapprocher le pouvoir décisionnel du citoyen et de garantir une meilleure prise en charge de ses préoccupations». Merad a également souligné que la

création de ces circonscriptions «répond aux objectifs d'équité dans le développement et à la nécessité de combler les déficits qu'elles connaissent, tout en leur permettant de jouer un rôle économique qui sied à leurs potentialités». Il a rappelé que ces circonscriptions administratives ont été créées comme première étape, avant d'être progressivement érigées en wilayas, précisant que «les aspects organisationnels et juridiques sont finalisés, tandis que le travail se poursuit sur le plan logistique, en plus de l'action du comité ministériel en coordination avec les wilayas mères pour assurer un accompagnement progressif jusqu'à l'installation complète de leurs structures». Dans cette même circonscription administrative, située au sud de la wilaya de Tlemcen et créée par décision du président de la République, lors du Conseil des ministres tenu le 22 décembre 2024, le ministre a assisté à une présentation sur le programme d'aménagement de la commune d'El-Aricha, financé par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'Algérie mise sur le tourisme

L'Algérie a fixé la barre haute: atteindre l'acueil de 04 millions de touristes d'ici la fin de l'année 2025. Une ambition dévoilée par la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, lors d'une journée d'étude sur l'innovation numérique dans le secteur. Cet objectif s'inscrit dans une stratégie globale de modernisation et de diversification, faisant du tourisme un véritable levier de développement économique et social. Les bases sont déjà posées. L'année 2024 a vu près de 3,5 millions de visiteurs fouler le sol algérien dont 2,5 millions d'étrangers et un million de membres de la diaspora. Selon la ministre, ces résultats encourageants sont le fruit de "l'intensification de la promotion" et de "l'instauration de facilités pour l'obtention de visas touristiques", notamment pour le Grand Sud. Un succès qui se traduit concrètement par la création de près de 450.000 emplois directs et indirects, sans oublier le poids non négligeable de l'artisanat, avec 460.000 artisans générant environ 1,2 million d'emplois. Pour atteindre la cible 2025, le gouvernement mise sur la numérisation: modernisation des systèmes de licences, portails unifiés de réservation en ligne avec paiements électroniques sécurisés et rapprochement des services aux investisseurs. Une transformation déjà en cours, avec 20 portails opérationnels et 11 plateformes en développement. La diversification de l'offre est aussi prioritaire. Au-delà du tourisme balnéaire, l'Algérie promeut désormais le tourisme intérieur, saharien, culturel, thermal et rural. L'ONAT planifie une saison estivale élargie, avec des réservations hôtelières simplifiées (via carte bancaire ou El-Dahabia) et un marketing digital renforcé. Sur le plan infrastructurel, 144 projets hôteliers sont en cours (16.000 lits supplémentaires), portant la capacité nationale à 160.000 lits d'ici 2025 et 250.000 en 2030. Quarante-trois hôtels publics ont déjà été réhabilités. Le tourisme saharien (Tamanrasset, Illizi, Djanet) est particulièrement ciblé, grâce à des facilités visa et son potentiel "aventure et culture". Enfin, la formation des ressources humaines et la simplification des procédures d'investissement (via l'AAPI) complètent cette feuille de route, visant à rendre le secteur plus attractif et concurrentiel. Un pari stratégique pour faire du tourisme un levier de développement économique.

Sonelgaz - Algérie poste Convention pour le paiement en ligne des factures d'électricité

La société Sonelgaz représentée par "Sonelgaz Distribution" (filiale du groupe) et l'entreprise Algérie Poste ont signé, lundi à Alger, une convention-cadre permettant aux clients de Sonelgaz détenteurs de la carte "Edahabia" de payer en ligne, en toute sécurité, les factures d'électricité et de gaz, via l'application "BaridiMob", indique un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la Direction générale de Sonelgaz sous la supervision du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab et du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, en présence du PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, du Directeur général par intérim de l'entreprise Algérie Poste, et des cadres des deux ministères et des deux entreprises. Cette convention tend à permettre aux clients de Sonelgaz de régler leurs factures en ligne, sans besoin de se déplacer aux agences commerciales, en utilisant la carte Edahabia via la plateforme BaridiMob, et ce dans le cadre du renforcement de l'utilisation des moyens de paiement électronique.

Commerce

Zitouni appelle à un suivi quotidien des prix

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a souligné, lundi à Alger, la nécessité d'intensifier le suivi quotidien des prix et de faire face à tout dépassement susceptible de déstabiliser le marché ou de peser sur le citoyen, notamment durant la saison estivale, a indiqué un communiqué du ministère. Ces propos ont été tenus lors d'une réunion d'évaluation tenue au siège du ministère en présence des directeurs régionaux et des cadres centraux, consacrée à l'évaluation de la performance du secteur durant le deuxième trimestre de l'année en cours. A ce titre, M. Zitouni a mis en exergue la nécessité de mettre un terme aux augmentations injustifiées des prix des produits alimentaires connaissant une forte demande en été, notamment les eaux minérales et de source, tout en insistant sur le contrôle des prix recommandés des produits intéressant directement le citoyen, dont la tasse de café, les viandes rouges (locales ou importées), les pommes et les bananes. Le ministre a également appelé à veiller au contrôle de l'application de ces prix au ni-



veau des marchés, des cafés et des points de vente, tout en prenant les mesures nécessaires contre les infractions constatées, à l'effet de préserver l'équilibre du marché et protéger le pouvoir d'achat du citoyen. S'agissant des intoxications alimentaires, le ministre a instruit l'intensification des opérations de contrôle notamment au niveau des campings accueillant les enfants des différentes wilayas et endroits d'accueil des estivants, tout en se focalisant sur les sources potentielles d'intoxication au sein du tissu commercial. Il a, en outre, insisté sur la rigueur dans l'application des mesures dissuasives

et l'intervention immédiate face à tout manquement susceptible de nuire à la santé publique. Dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2025-2026, M. Zitouni a mis en exergue l'importance d'assurer la réussite des Salons dédiés aux fournitures scolaires, en associant les producteurs et importateurs afin de proposer des offres compétitives à même d'alléger les charges aux familles, et d'assurer la disponibilité des produits de qualité en temps voulu. Il a, par ailleurs, appelé à accorder la priorité à la promotion du produit national et à organiser ces Salons 15 jours avant la rentrée scolaire.

Prévention des accidents du travail

Formation continue des marins et mesures de sécurité

La formation continue des marins pêcheurs et le respect rigoureux des mesures de sécurité ont été soulignés, lundi à Alger, comme des leviers essentiels pour réduire les accidents du travail en mer et garantir des activités de pêche durables et rentables. Réunis à l'occasion d'une journée de sensibilisation sur la sécurité à bord des navires de pêche, organisée par l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA), en coordination avec la Direction et la Chambre de pêche de la wilaya d'Alger, des professionnels et enseignants du secteur ont insisté sur la nécessité d'inculquer une culture de prévention. Le directeur de l'INSPA, Mohamed Mazouzi, a rappelé que "la sécurité en mer dépasse la simple procédure administrative : elle constitue une responsabilité professionnelle visant

à protéger la vie de ceux qui affrontent les dangers de la mer pour subvenir à leurs besoins et contribuer à la sécurité alimentaire du pays". Selon lui, les pêcheurs exercent dans des environnements à haut risque, exposés à des accidents souvent graves : chutes, noyades, efforts physiques intenses, ou encore manipulation d'équipements lourds d'où l'organisation de cette journée qui s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'Institut à inculquer une culture de prévention et de sécurité aux professionnels du secteur. Le professeur Mohamed Abbas, intervenant lors de la rencontre, a présenté les résultats d'une enquête de terrain sur les accidents du travail dans le secteur. Il a identifié la chute par-dessus bord comme l'une des causes principales de décès, notamment chez les pêcheurs non équipés de

gilets de sauvetage, exposés à l'hypothermie, aux blessures ou à des difficultés de sauvetage en cas de mer agitée. Il a également évoqué les blessures liées à la mauvaise manipulation des cordages, comme les coupures aux doigts, notamment à bord des sardiniers, petits métiers ou chalutiers. De son côté, Hatem Nabil Mouaki, capitaine de pêche et formateur à l'INSPA, a mis l'accent sur la nécessité d'équiper chaque navire d'éléments de sécurité indispensables: gilets de sauvetage, bouées, signaux de détresse, torches et combinaisons d'immersion. Il a insisté sur la stricte application des plans de sécurité définis par les constructeurs et sur la formation de tout l'équipage aux techniques de survie : port du gilet, lutte contre l'incendie, premiers secours, procédures d'urgence.

Prêts aux agriculteurs souhaitant construire des chambres froides

Convention avec les banques avant fin juillet

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a révélé, lundi à M'sila, la signature "avant fin juillet" d'une convention avec les banques en vue de l'octroi de prêts aux jeunes agriculteurs souhaitant réaliser des chambres froides. "Une convention sera conclue entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et l'ensemble des banques sous l'égide du ministère des Finances et de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers, pour entamer cette opération en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à ouvrir des financements bancaires pour la construction de chambres froides pour le stockage de la production agricole", a indiqué

M. Cherfa en marge de l'inspection d'une ferme d'élevage privée à M'sila, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Le ministre a souligné que ces prêts qui pourront atteindre 150 millions de dinars, "sans intérêts", remboursables sur une période de 10 ans au cours de laquelle les agriculteurs concernés bénéficient d'une exonération du remboursement durant les cinq premières années, afin de les encourager et les soutenir. Les agriculteurs bénéficiaires pourront réaliser des chambres froides d'une superficie allant de 300 à 5.000 m2 selon des critères définis par les chambres de wilayas de l'agriculture. Cherfa avait entamé sa visite dans la wilaya de M'sila par la pose de la première pierre d'un silo de stockage de céréales d'une capacité d'un million de quintaux, dans la

commune d'Ouled Derradj. Ce projet, inscrit dans le cadre du renforcement des capacités nationales de stockage de céréales, sera implanté sur une superficie de l'ordre de 50.000 m2, pour un coût de plus de 1,4 milliard de dinars, selon les explications fournies sur site par les responsables concernés. Le ministre a souligné, à ce propos, l'importance de ces structures à travers le pays, notamment dans les wilayas disposant d'un fort potentiel en matière de production céréalière, ce qui permettra, selon lui, de créer des "pôles agricoles" pour atteindre l'autosuffisance alimentaire. Cherfa a poursuivi sa visite de travail dans la wilaya de M'sila par l'inspection de l'exploitation agricole "Souidar", dans la commune de M'cif, et du dépôt de proximité pour le stockage de céréales à Bouti Sayah.

CNDH

L'Algérie s'emploie activement à assurer aux jeunes toutes les chances

Par Nadira FOUAD

Le CNDH s'est félicité du lancement du Réseau national d'appui à l'entrepreneuriat, au financement des start-up et à l'élargissement des offres de formation professionnelle aux spécialités technologiques et métiers d'avenir, ce qui traduit "l'attachement de l'Etat à la concrétisation de politiques publiques pour autonomiser les jeunes et les accompagner dans la formation". Les universités algériennes sont interpellées dans ce processus pour s'engager dans les différents domaines des incubateurs, des programmes de formation professionnelle, de l'entrepreneuriat, de la numérisation et de l'intelligence artificielle (IA)". Le Conseil national des Droits de l'Homme réaffirme la position du premier magistrat du pays, concernant l'importance accordée aux jeunes dans la création de leurs entreprises. Selon le président de ce Conseil, l'Algérie s'emploie activement à assurer aux jeunes toutes les chances de mettre en valeur leurs compétences, à travers les nouvelles initiatives universitaires et les différents programmes de formation professionnelle. Dans un communiqué rendu public et qui coïncide avec

"La Journée mondiale des compétences des jeunes", célébrée annuellement tous les 15 juillet, le CNDH rassure que l'Algérie s'employait activement à assurer aux jeunes toutes les chances de mettre en valeur leurs compétences, en les encourageant dans les nouvelles technologies pour se mettre au diapason devant les bouleversements numériques dans le monde y compris la digitalisation et l'intelligence artificielle. Le Conseil des Droits de l'Homme en Algérie rassure, en outre, qu'un intérêt particulier a été accordé à tous ces domaines, dans le cadre des engagements et des orientations du Président Tebboune qui a affirmé, à de nombreuses occasions, que "l'Algérie nouvelle ne peut se construire qu'avec sa jeunesse, sachant que la jeunesse est la force motrice de toute relance économique et sociale. Ces politiques adoptées s'inscrivent dans le cadre de la consécration de l'équité et de la réalisation du développement local, en assurant l'égalité des chances à toutes les catégories, y compris les jeunes dans les régions rurales et éloignées", lit-on dans le communiqué. Cependant, signalons que la Journée mondiale des compétences des jeunes, instituée par l'Assemblée

générale (AG) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2014, se veut une occasion renouvelée pour sensibiliser à l'importance stratégique de doter les jeunes des compétences nécessaires à leur insertion professionnelle et valoriser les efforts nationaux consentis pour leur autonomisation. Pour ce qui est de la question des Droits de l'Homme en Algérie, l'institution de Abdelmadjid Zaalani avait adressé un rapport annuel 2024 sur la situation des Droits de l'Homme en Algérie et qui a été soumis au Président de la République. Ce rapport, selon ses propos, comporte plusieurs propositions du CNDH à même de renforcer les acquis réalisés en matière des Droits de l'Homme. Parmi les axes abordés par le rapport figurent "le phénomène de la violence, sous toutes ses formes, la drogue dans le milieu des jeunes" et "la mise en place de mécanismes d'application des lois garantissant les droits de la femme dans tous les domaines". Pour le président du Conseil, les lois promulguées au cours des dernières années, et celles en cours d'élaboration, ont favorisé le renforcement et la consécration des principes des Droits de l'Homme en Algérie.

Incendie dévastateur à Sidi Bel-Abbès

Pertes matérielles colossales et questions en suspens

Par Mohamed Nouar

Un incendie de grande ampleur a ravagé, lundi, aux premières heures de la matinée (aux environs de 2h50), une partie significative de l'espace commercial, jouxtant la Coupole du centre-ville de Sidi Bel-Abbès, causant des dégâts matériels considérables. L'intervention rapide des services de la Protection Civile a permis de circonscrire les flammes et d'éviter une catastrophe encore plus étendue, bien que deux personnes aient dû être évacuées pour insuffisance respiratoire.

Les premières constatations des services de secours révèlent l'ampleur du sinistre: deux locaux commerciaux ont été entièrement détruits et trois autres partiellement endommagés. Plus préoccupant encore, 50% de l'espace dévolu aux vendeurs de vêtements, chaussures et vaisselle, ont été anéantis. Il est à noter que cet espace est fréquemment occupé, tout au long de l'année, par des marchands informels qui y entreposent leurs marchandises la nuit, sous la surveillance de gardiens.

La mobilisation des équipes de la Protection Civile a été exemplaire. Pas moins de 50 agents, tous grades confondus, et un arsenal de 07 camions d'extinction et de 03 ambulances a été déployé. Leur action coordonnée a été cruciale pour sauver des infrastructures majeures à proximité immédiate de l'incendie. Le siège de la Coupole et ses 35 locaux attenants, le centre commercial Refref, 20 autres commerces mitoyens ainsi que des logements et le complexe de la jeunesse et des sports, situés à quelques mètres seulement, ont été préservés des



flammes. Cette prouesse souligne l'efficacité des protocoles d'intervention et la synergie des équipes de secours. En parallèle, les services communaux ont immédiatement dépêché des équipes pour procéder au nettoyage des lieux, déblayant les cendres et les décombres. Une commission sera prochainement installée afin d'évaluer précisément l'étendue des dégâts matériels au niveau des locaux commerciaux, relevant de la propriété de l'APC. Une enquête approfondie a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les causes exactes de cet incendie. Au-delà de la déter-

mination de l'origine du sinistre, l'enquête cherchera à établir si cet événement est le résultat d'un acte involontaire ou s'il s'agit d'un acte criminel. Cet événement met en lumière la vulnérabilité des espaces commerciaux à forte densité, particulièrement ceux où la gestion des flux et du stockage des marchandises peut être moins formalisée. Il soulève des questions importantes concernant la prévention des risques d'incendie dans ces zones urbaines animées et la nécessité de renforcer les mesures de sécurité pour protéger à la fois les biens et les personnes.

Meurtre de l'algérienne Rahma Ayat en Allemagne

Al-Azhar condamne un acte terroriste odieux

La mosquée El-Azhar a fermement condamné l'acte terroriste qui a visé la jeune Algérienne Rahma Ayat dans la ville allemande de Hanovre, et qui a été perpétré par un terroriste allemand d'extrême droite. Al-Azhar souligne la nécessité de se dresser fermement contre le terrorisme de l'extrême droite et le nouveau nationalisme blanc, qui représentent une menace croissante pour les musulmans et les réfugiés en Europe, et de développer une législation légale pour dissuader ces pratiques terroristes. El-Azhar condamne cet acte terroriste odieux et présente ses sincères condoléances à la famille de Rahma Ayat, priant Allah Tout-Puissant d'avoir pitié d'elle et d'accorder à sa famille, et à ses proches, patience et réconfort.

Pour sécuriser les plages

Environ 36.000 policiers mobilisés à travers le pays



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a indiqué, lundi soir depuis la wilaya de Tlemcen, qu'environ 36.000 policiers ont été mobilisés pour sécuriser les plages à travers le territoire national, durant la saison estivale en cours. Dans une déclaration à la presse, à l'issue de l'inauguration du nouveau siège de la Sûreté de daïra et un célébatorium pour les éléments de la police nationale à Maghnia, dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tlemcen, M. Merad a souligné que «cette infrastructure vient renforcer les capacités sécuritaires dans cette zone frontalière», en insistant sur l'importance que la Sûreté nationale accorde à la sécurité et à la protection des citoyens. Le ministre a également mis en avant le rôle essentiel de la police dans la lutte contre les fléaux sociaux notamment la drogue en témoigne, a-t-il soutenu «les opérations qualitatives menées par la police contre ceux qui tentent de nuire à la patrie, à la société et à la jeunesse». Par ailleurs, dans la zone industrielle de Benda mou, dans la même commune, M. Merad a remis un arrêté de concession à un investisseur privé opérant dans la production de chocolat, projet qui permettra la création de 360 postes d'emploi avant de suivre un exposé sur une unité de statut privé de production de fer, et d'inaugurer un projet de station d'épuration et de relevage dans cette zone industrielle. Le ministre poursuivra sa visite avec l'inspection de la zone industrielle de la commune d'El-Aricha, qui s'étend sur 400 hectares. Il recevra, par ailleurs, des présentations sur le programme de préparation inhérent à l'installation des nouvelles circonscriptions administratives, ainsi que sur les projets des sièges administratifs à El-Aricha, de deux hôpitaux à El-Aricha et Sidi-Djilali, d'une piscine et d'une bibliothèque publique à El-Aricha. Le ministre présidera également la cérémonie d'inauguration d'un centre de stockage intermédiaire de céréales du village El Aribat (commune de Aïn-Amir), et une autre signature de la convention de transfert de cette infrastructure à la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS).

Pétards et feux d'artifice

Saisie de plus de 27.000 unités à El Eulma

Les éléments de la 6ème sûreté urbaine d'El Eulma relevant de la sûreté de wilaya de Sétif ont arrêté un individu et saisi 27.312 unités de pétards et de feux d'artifice, a-t-on appris dimanche auprès de cette sûreté. L'opération qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les diverses formes de criminalités dont celles portant atteinte à l'économie nationale et à la santé des personnes et des biens a permis d'arrêter une personne âgée de 36 ans en possession de 27.312 unités de feux d'artifice et de pétards de divers types et dimensions, a indiqué le responsable de la cellule de communication de cette sûreté, le commissaire de police, Mohamed Frahta. Exploitant des informations relatives au stockage par une personne d'une quantité considérable de produits pyrotechniques dangereux à l'intérieur d'un appartement, un plan d'intervention a été mis en place en coordination avec le parquet local permettant l'arrestation du mis en cause et la saisie lors de la perquisition de son domicile de ladite quantité de feux d'artifice obtenue par contrebande et constituant un danger pour la sécurité des personnes et des biens, a ajouté la même source.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉCIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL ABIODH SIDI CHEIKH
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA D'EL BAYADH
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER
D'EL ABIODH SIDI CHEIKH

N° : 1074 / 2025

Monsieur : Le Directeur De L'établissement
Public Hospitalier d'El Abiodh
Sidi Cheikh.

A

Monsieur : Le Directeur de ANEP - Oran

AVIS DE RECRUTEMENT

Etablissement public hospitalier D'el abiodh sidi cheikh lance un Avis d'appel au concours pour les recrutements suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Lieu de travail	Autres conditions
Médecin généraliste de santé publique	Concours sur Titre	Parmi les candidatures titulaires d'un diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Parmi les candidatures titulaires d'un diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	05	E.P.H D'el abiodh sidi cheikh	/

Les dossiers doivent comprendre les pièces suivantes

- une demande manuscrite de participation au concours contenant l'adresse et le numéro de téléphone de l'intéressé.
- Copie de la carte d'identité nationale
- Copie du diplôme, de la qualification, du niveau d'études et/ ou de la formation et Une copie certifiée du relevé de notes du cursus de formation (toutes les années)
- une fiche de renseignement obligatoire remplie par le candidat requis – téléchargée à partir du site de la direction générale de la fonction publique www.concours-fonction-publique.gov.dz
- Une copie justifiant la situation vis avis du service national

Les candidats admis définitivement au concours doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :

- Certificat de résidence
 - un extrait d'acte de naissance
 - Les certificats médicaux attestant l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé (ptitisiogénéral).
 - 02 photos d'identité.
 - Attestation de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dument visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant
 - Une attestation justifiant la période de travail effectué par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé et une copie du contrat, le cas échéant
 - tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant ;
 - tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.
 - Un document prouvant que le candidat est major de promotion, le cas échéant.
 - Fiche familiale pour les candidats mariés.
 - un extrait de l'avis de radiation des rangs de l'Armée Nationale Populaire ou de la cessation définitive de servir dans les rangs de l'Armée Nationale Populaire ou une copie du document justifiant la période de rappel dans le cadre de la mobilisation, prévu par la réglementation en vigueur ;
 - une attestation de non perception d'une pension militaire, établie par la caisse régionale des retraités militaires, territorialement compétente.
- Avant d'annoncer les résultats définitifs, la personne qualifiée, au niveau des mes services, examinera la fiche du casier judiciaire n°02 conformément aux dispositions du décret exécutif n° 20-365 du 08 décembre 2020 fixant les conditions d'exemption de l'exigence de présentation du certificat de nationalité et du casier judiciaire dans les dossiers administratifs
- Les Dossiers doivent être transmis par voie postale (dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la date de parution dans l'une des presses écrites (arabe et française) à l'adresse suivante : Etablissement public hospitalier D'el abiodh sidi cheikh Rue Al Amir Abdelkader .

REMARQUE : Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais, ne sera pas pris en considération

LE DIRECTEUR

N° Tél : 049.63.65.46
N° Fax : 049.63.65.44
Email : elabiodhph@gmail.com

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010381 16.07.2025

REPUPLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET
POPULAIREWILAYA DE CHLEF
DAIRA DE BOUKADER
COMMUNE DE BOUKADERMATRICULE FISCALE DE LA COMMUNE N°= 098502129066125
AVIS - D'ANNULATION DE LA PROCEDURE

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 82 DECRET PRESIDENTIEL N° 15-247 DU 16 /09/ 2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS ET DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC, LE PRESIDENT DE L'A.P.C DE BOUKADER ,INFORME L'ENSEMBLE DES SOUMISSIONNAIRE AYANT PARTICIPE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 03/2025 PARUE DANS (EL DJOUMHERIA)EN LANGUE NATIONALE EN DATE DU 08/04/2025 ET DANS (LA CARREFOUR D'ALGERIE) EN LANGUE ETRANGERE EN DATE DU 08/04/2025 ET ATTRIBUTION PROVISoire PARUE DANS (DZENDERS . COM) EN LANGUE NATIONALE EN DATE DU 28/05/2025 ET DANS (LA CARREFOUR D'ALGERIE) EN LANGUE ETRANGERE EN DATE DU 02/06/2025 AINSI QUE LE BOMOP.

AVIS - D'ANNULATION DE LA PROCEDURE
POUR LE PROJET SUIVANTE :Rénovation d'une partie du réseau d'assainissement du quartier 08 mai
1945 et d'une partie de chemin menant au marché hebdomadaire

LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSES, SERONT INVITES, DANS LE MEME AVIS, A SE RAPPROCHER DU SERVICE CONTRACTANT, AU PLUS TARD TROIS (3) JOUR A COMPTER DU PREMIER JOUR DE LA PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE, A PRENDRE CONNAISSANCE DES RESULTATS DETAILLES DE L'EVALUATION DE LEURS OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES PAR ÉCRIT.

LES SOUMISSIONNAIRES CONTESTANT CE CHOIX PEUVENT INTRODUIRE UN RECOURS AUPRES DE LA COMMISSION DES MARCHES DE LA COMMUNE DANS UN DELAI DE DIX (10) JOURS DE LA PREMIERE PARUTION DU PRESENT AVIS DANS LA PRESSE.

LE PRESIDENT D'A.P.C

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010350 16.07.2025

Le Groupement Momentané d'Entreprise (GME)
ENIE, ALFATRON, INATEL
TELEPHONE : 0771 96 52 62/043 27 10 70
EMAIL : gme-enie.alfatron.inatel@inatel.dzConsultation restreinte relative Appel à manifestation
d'intérêt international
N° 01/2025

AVIS DE PROROGATION DE DELAI

Les soumissionnaires retenu dans le cadre de la consultation restreinte relatif à l'appel à manifestation d'intérêt international N°01/2025 portant sur l'acquisition des composants électroniques destinées à la production des tablettes et ses accessoires. Paru au journal "EL DJEMHOURIA" du 25/06/2025 sont informés que la date de dépôts des offres fixée initialement le 15/07/2025 est prorogée jusqu'au 03/08/2025 à 12H00.L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14H.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100662 16.07.2025

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE
SANG Affiliée à la fédération internationale des
organisations des donneurs de sang
لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران
Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوي القلوب الرحيمة
نداء نوجه إليكم بصوت أهات وآلام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضلهم، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البرية التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما القرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يههم الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 / 0554321403 / 0772367115

ع/مكتب الجمعية
رئيسة الجمعية السيدة: سرير
Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :
serir.soumaya@yahoo.com
Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418
249461
Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Développement local

Des communes qui se cherchent encore

Par Youcef Chaïbi

L' élu local a pour mission première de trouver des solutions à ses électeurs et concitoyens et ce, dans tous les domaines de la vie. Figure importante au bon fonctionnement de la démocratie, l' élu local exerce une responsabilité à 360°. Est-il pour autant proche des réalités du quotidien? Il est parfois compliqué de savoir qui sont nos représentants au sein des assemblées élues et ce qu'ils font vraiment pour nous dans ce millefeuille territorial. En première ligne, le président de l'Assemblée populaire communale ou de wilaya fait souvent figure d'exception. Personnalités locales par excellence, ils connaissent mieux que quiconque leur territoire, une notion désormais revenue au cœur des préoccupations des citoyens électeurs. Combien y a-t-il de communes en Algérie où les problèmes d'hygiène, de logements, de trans-

ports public et scolaire, de réseaux routiers, d'éclairage, sont nombreux et dont, contre toute attente, certains responsables et élus ne trouvent rien d'autre de mieux que de changer le revêtement des trottoirs! Un travail, selon ces derniers, susceptible de prouver aux citoyens qu'ils travaillent. Un travail, de surcroît, étant à même de leur permettre de rendre service à X et à Y. Alors que les réalisations de structures scolaires entraînent en certains endroits, à chaque rentrée scolaire, on constate des problèmes de surcharge à cause du retard dans ces créations; ce problème peut avoir diverses causes et conséquences. Cela peut être dû au retard de financement, de délibérations ou autres et à chaque fois, il fallait l'intervention des walis pour régler ces futilités qui, en principe, passent avant toute chose et ce n'est pas la mission des walis mais à un laisser-aller et un laxisme de certaines assemblées quant à la réception des pro-

jets à temps. Certaines communes de la wilaya d'Oran peuvent sembler laissées à l'abandon pour divers facteurs notamment la migration rurale vers les centres urbains, les problèmes de gestion, le manque d'infrastructures et de services. Ces problèmes peuvent entraîner un déclin économique et social dans ces zones. Selon certains élus, la difficulté de gérer est due au manque de ressources financières et de compétences pour mettre en œuvre les projets de développement. Dans certaines agglomérations, la démarche de gestion de l'hygiène et de ramassage des ordures ménagères et de débris, considérée de "politique de maquillage", consiste à nettoyer uniquement les belles façades de la ville, en négligeant l'intérieur des quartiers et cités. Un constat dénoncé par certains habitants de diverses communes mais qui ne semble nullement déranger certains acteurs installés aux commandes des APC.

Vendeurs illicites, façades sales, vols, stationnement anarchique des bus...

Les places des Victoires et Garguenta à bout du souffle

D'aucuns parmi les visiteurs et touristes de passage au centre-ville d'Oran, à l'occasion de la saison estivale, auront remarqué de visu l'état lamentable dans lequel se trouvent depuis un certain temps les façades de plusieurs immeubles de la rue Larbi Ben M'hidi et la rue d'Arzew malgré les opérations de réhabilitation. Des façades où sont encore accrochées des affiches de vieilles campagnes ou non entretenues ou chaulées. Ce n'est pas tout, puisque les emblématiques arcades de la rue d'Arzew ou proprement dit place des Victoires par dessous lesquels logent des vendeurs illicites de jouets pour enfants et d'objets décoratifs et de droguerie offrant un décor plutôt impropre. Puis les lenteurs qui ne sont pas toujours débarrassées de déchets laissés par ces vendeurs après la fin de journée. De l'avis des citoyens ces belles arcades, témoins indélébiles d'une histoire et du patrimoine hors du commun pour une ville millénaire comme Oran, auraient pu servir à tout sauf à ces ventes informelles dont l'impact n'est pourtant pas



visible sur l'économie communale. Les arcades devraient se limiter aux visites et randonnées pédestres autour des locaux professionnels offrant des activités riches et variées et une halte de désaltération dans les fast food et autres crémeries qui y prennent place. La place des victoires n'est plus ce qu'elle était en raison des arrêts clochardisés des bus et de ces présumés chefs de quai qui soustraient de l'argent facile aux receveurs et aux chauffeurs et gare à celui parmi

eux qui ne paie pas ! Autre chose, au niveau de l'arrêt de bus, les citoyens ont tendance à tourner l'œil par quatre fois avant de monter dans un bus par peur de croiser nez à nez des énergumènes. Au niveau de cette place, comme à la place Garguenta sans nul doute, les voleurs de téléphone portables font le guet de leurs victimes potentielles. Souvent c'est la peur et la panique qui s'installent chez les clients utilisant les lignes 11 de Sabah et Canastel.

B.Habib

Saison estivale

Des visites d'inspection à Bousfer, El Ançor et Aïn El turck

En application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire visant à assurer le suivi sur le terrain et à répondre aux préoccupations des citoyens, le comité ministériel chargé de la préparation de la saison estivale 2025, rattaché au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, continue d'évaluer l'état de préparation des plages à l'accueil des vacanciers dans la wilaya d'Oran. Le comité a inspecté les procédures de préparation et d'équipement et mis en œuvre des mesures, telles que la conformité et le suivi des procédures d'octroi de concessions touristiques dans les communes de Bousfer, El-Anço et Aïn El-Turck. Il a également effectué des visites de terrain pour évaluer le niveau des services fournis aux vacanciers, notamment la disponibilité de l'éclairage public, de l'assainissement et de l'eau, ainsi que la prestation de ces services dans les centres de la Protection civile, de la Sécurité et de la Gendarmerie nationale. Cette visite intervient dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des mesures régissant la saison estivale, notamment la loi N° 03-02 fixant les règles générales d'exploitation touristique des plages,



les décrets relatifs aux conditions d'ouverture et d'interdiction des plages à la baignade, et l'instruction ministérielle de 2025 réglementant le processus d'octroi des concessions d'exploitation touristique des plages 2025.

Village Méditerranéen

Le wali supervise l'installation du nouveau directeur général



Le wali Chibani Samir a présidé, lundi, le Conseil d'Administration de l'établissement public en charge de la gestion du Village Méditerranéen. Le wali était accompagné du P/APW et de plusieurs cadres et responsables. Il était question lors de cette réunion du rapport financier 2024, de l'adaptation des procédures de passation des marchés publics et de l'approbation des procédures de passation des marchés, des procédures d'inventaire, des mesures de prévention et de sécurité, et de l'application des droits d'entrée des véhicules. Au début de la réunion, le wali d'Oran a écouté une présentation du directeur de l'établissement public en charge de la gestion du Village Méditerranéen. Cette présentation comprenait une évaluation de l'activité de l'établissement, reflétant les résultats des activités générales du village. Le wali a également supervisé l'installation de M. Benchaâ Mohamed au poste de directeur général de l'établissement public chargé de la gestion du Village Méditerranéen. M. Dahouman Mohamed a également été nommé directeur général adjoint. Ensuite le chef de l'Exécutif a insisté sur la gestion efficace du secteur touristique du village et sur la nécessité d'entretenir et de développer cet important équipement, considérant qu'il représente un investissement majeur en infrastructures et en équipements. Son exploitation requiert des principes de gestion et d'exploitation commerciale spécifiques. Il a insisté sur la nécessité de rendre cet équipement plus attractif. Il convient de noter que le Village Méditerranéen a été inauguré par le président Abdelmadjid Tebboune le 23 juin 2022. Il a accueilli les délégations sportives participant à la 19e édition des Jeux Méditerranéens en 2022, ainsi que plusieurs autres délégations participant à divers événements sportifs internationaux. Durant la saison estivale 2024, il a ouvert ses portes aux destinations de loisirs et de tourisme d'Oran à des prix compétitifs. Le village propose 1 820 chambres, d'une capacité de 3 470 lits, réparties sur quatre bâtiments.

ARMESO

Nécessité d'assurer la maintenance périodique de l'éclairage public

Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a présidé, dimanche dernier, une réunion avec les membres du Conseil d'administration de l'Établissement de l'ARMESO, chargé de l'éclairage public. Ont assisté à cette rencontre le président de l'APW, le SG par intérim de la wilaya, les chefs de service, l'inspecteur général de la wilaya, le directeur de l'Établissement ARMESO, le représentant de la DRAG, le directeur de l'Énergie par intérim et le directeur des Transports. L'ordre du jour portait sur la présentation du rapport d'activité 2024 de l'Établissement et les recommandations du Conseil d'administration de l'Établissement. Le wali a écouté un exposé sur la gestion de cet établissement et ses dépenses totales. Ensuite, il a donné des instructions concernant la nécessité d'assurer la maintenance périodique de l'éclairage public et de gérer les installations d'éclairage public de manière efficace, économique, intelligente et durable.

Tiaret

Djekhdane Tata, élue
coordinatrice régionale du SNJ

Notre consœur, la journaliste Djekhdane Tata, a été élue au poste de coordinatrice régionale pour la région Ouest du Syndicat national des journalistes et professionnels des médias algériens, lors des assises électorales générales qui se sont tenues fin juin à Annaba. Il convient de noter que la journaliste Djekhdane Tata a rejoint le monde des médias en 1998, au sein de la première promotion d'étudiants en information, communication et sciences politiques à l'Université d'Oran. Après avoir obtenu son diplôme, elle a entamé sa carrière professionnelle dans la presse écrite, travaillant pour plusieurs journaux publics et privés tels que Djamhouria et Sawt Al-Gharb et effectuant des reportages depuis Oran pour plusieurs journaux nationaux. Elle a également acquis une solide expérience à la radio, animant des émissions sur la Radio Bahia et apparaissant à la télévision sur la chaîne régionale ENTV d'Oran. En 2014, elle a été nommée directrice du bureau de l'APS à Tiaret où elle a grandement contribué au développement de la profession. Elle a poursuivi ses activités professionnelles malgré des conditions de santé difficiles, sa maladie ne l'ayant pas empêchée de contribuer à la formation et à l'encadrement des professionnels des médias notamment depuis son adhésion au syndicat en mai 2022. De notre part, nous te félicitons, notre Sœur Tata, pour cette nouvelle responsabilité médiatique bien méritée franchement et te souhaitons beaucoup plus de succès et d'épanouissement dans tes nouvelles fonctions.

L. Bouhala

Saïda

Les malades mentaux
de plus en plus nombreux

Ces malades que l'on appelle des "fous", sont de plus en plus nombreux dans la ville. On les côtoie, on les croise quotidiennement dans la rue. Ils sont là tantôt dociles, tantôt hystériques, en proie au délire et aux hallucinations. On leur attribue le titre de "mahboul", sans saisir la dure, triste et douloureuse réalité dans laquelle ils se débattent. La maladie mentale est souvent assimilée à l'insécurité voire au danger. Bon nombre de nos "décideurs locaux" n'ont pas pensé à un centre psychiatrique, digne de ce nom, dans la wilaya. Alors qu'ils savent que ces malades sont de plus en plus nombreux dont beaucoup viennent des communes avoisinantes. Ils sont là à errer d'un quartier à un autre. Donc, le problème de prise en charge médicale de cette frange de la population se pose et parmi ces "Malades" figurent aussi des femmes abandonnées par leurs familles. Alors à quand la réalisation d'un Hôpital Psychiatrique dans la wilaya de Saïda, s'interrogent ces familles qui évacuent souvent leurs enfants, atteints de troubles mentaux, vers les wilayas avoisinantes comme Tiaret ou Oran et qui reviennent bredouilles parfois par manque de place... Et croyez moi, ici à Saïda, tout le monde affirme que personne n'est à l'abri d'un coup de folie.

OULD OGBAN

Accidents de la route à Saïda

132 interventions:
06 morts et 96 blessés

Ces drames au quotidien ont eu lieu durant les mois de mai et juin derniers. Ces accidents de la route connaissent une hausse inquiétante et nous rappellent la gravité de cette situation. L'opinion locale est sidérée par ces chiffres terrifiants, survenus comme une véritable hécatombe, jamais enregistrés en cette période estivale. Les accidents de la route se multiplient à un rythme infernal, endeuillant des familles avec leurs terribles conséquences. L'excès de vitesse, le non-respect du code de la route, le piteux état des routes et du parc roulant, la conduite en état d'ivresse, l'absence de postes de secours et les nombreuses brèches dans les lois régissant le transport routier sont les principales causes de l'hécatombe enregistrée sur le réseau routier, transformé par l'inconscience des uns et la gabegie et le laxisme des autres. En dépit des campagnes de sensibilisation et d'information contre les accidents de la circulation, le bilan sur le réseau routier reste lourd. Il y a aussi l'utilisation abusive du téléphone portable qui accentue encore et toujours l'ampleur de la tragédie... Que faire?

OULD OGBAN

Parc urbain du Lac Sidi Mohamed Benali de Sidi Bel-Abbès

Un modèle d'aménagement durable
et d'engagement citoyen

Par Mohamed Nouar

La Direction de l'Environnement de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a officiellement annoncé l'achèvement des travaux d'aménagement 2025 du Parc Urbain du Lac Sidi Mohamed Benali, signalant une avancée paradigmatique dans la matérialisation des ambitions de développement territorial et d'optimisation du cadre de vie. Initié en 2024, ce projet d'envergure se profile comme un modèle d'urbanisme intégré où l'esthétique et la fonctionnalité convergent avec l'impératif de préservation environnementale. Les interventions récentes ont transfiguré l'espace parcellaire en un écosystème récréatif enrichi, calibré pour les exigences contemporaines des usagers. L'intégration de 50 tonnelles, 70 tables en bois avec assises et 100 chaises en bois a substantiellement augmenté la capacité d'accueil, offrant une multitude d'aires propices à la contemplation et aux interactions sociales. Ces aménagements mobiliers ne sont pas de simples ajouts fonctionnels; ils témoignent d'une volonté délibérée de maximiser le confort des visiteurs, tout en maintenant une cohérence visuelle avec l'environnement naturel, évitant ainsi toute rupture esthétique selon les responsables de la Direction de l'environnement. Un axe fondamental de ce projet réside dans la délimitation et l'aménagement d'une zone écologique dédiée. Cette démarche n'est pas fortuite; elle procède d'une analyse fine de la singularité du site et de la nécessité impérieuse de créer un espace sanctuarisé pour la biodiversité locale. Il s'agit d'une action proactive visant à préserver l'équilibre écologique intrinsèque du lac, tout en inoculant auprès du public une conscience accrue de l'importance cruciale de la conservation environnementale. Parallèlement, la réhabilitation de l'embarcadere en bois, complétée par l'adjonction de gradins, cris-



tallise une conception novatrice de l'interface anthropo-naturelle. Cette infrastructure invite à une proximité inédite avec le plan d'eau, permettant non seulement d'en apprécier la magnificence, mais aussi de s'engager dans des activités ludiques au sein d'un cadre sécurisé et esthétiquement revalorisé. C'est une invitation à une immersion sensorielle dans le paysage lacustre, indispensable à l'édification d'un lien durable et signifiant avec le milieu naturel. L'achèvement du mur périphérique du lac et la construction d'une voie de liaison entre les deux parcs et leurs entrées principales constituent des éléments structurants majeurs, fluidifiant la circulation et optimisant l'accessibilité globale du site. Ces infrastructures contribuent à une rationalisation de l'organisation spatiale, facilitant l'accès et la mobilité au sein de cette vaste étendue de verdure. La Direction de l'Environnement réitère son engagement indéfectible envers la pérennité de ces réalisations et lance un appel pressant à une citoyenneté active et éclairée. La préservation de ces infrastructures dépend intrinsèquement de la synergie et du sens des responsabilités de chaque individu. Ces aménagements, fruit d'un investissement public substantiel, représentent un patrimoine collectif

dont la pérennité incombe à la vigilance et à l'entretien de la communauté. Le succès à long terme de cette initiative repose sur une symbiose entre les efforts institutionnels et une implication communautaire résolue. Le Parc Urbain du Lac Sidi Mohamed Benali s'affirme ainsi comme un exemple éloquent d'aménagement durable où la modernisation infrastructurelle est indissociable d'une pédagogie environnementale et d'une sollicitation constante à la participation citoyenne. En cela, il incarne une vision holistique du développement urbain, propice à l'émergence d'une conscience écologique collective.

Tragédie à Tenira

(Sidi Bel-Abbès)

Un jeune agriculteur
succombe

à une électrocution

La quiétude de la petite localité rurale de Tenira, à une trentaine de kilomètres de Sidi Bel-Abbès, a été brusquement rompue ce dimanche par l'annonce tragique du décès par électrocution d'un jeune homme. L'émotion est palpable parmi les habitants, confrontés à la perte prématurée d'un des leurs dans des circonstances qui soulèvent de multiples interrogations. La victime, identifiée par ses initiales K. M. et âgée de 22 ans, a été découverte sans vie dans le champ agricole familial. Selon des sources proches de sa famille, le jeune homme aurait été retrouvé électrocuté. Les premières informations recueillies sur les lieux suggèrent que le jeune agriculteur aurait tenté d'établir un raccordement électrique dans le périmètre de la ferme. Il aurait alors fatalement touché un fil sous tension, ce qui lui aurait été fatal. La dépouille de K. M. a été transférée à la morgue du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Sidi Bel-Abbès où une autopsie sera pratiquée. Cet examen médico-légal est crucial pour déterminer avec précision les causes et les circonstances exactes de ce décès tragique. Parallèlement, une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents. Leur mission sera de faire toute la lumière sur cet accident, en examinant les installations électriques, en recueillant les témoignages et en analysant tous les éléments susceptibles d'expliquer ce drame.

Mohamed Nouar

Tissemsilt

Lutte contre la drogue,
cybercriminalité et délinquance

Par Abdenour M.

La Sûreté de wilaya de Tissemsilt continue de renforcer sa stratégie sécuritaire à travers des actions coordonnées de lutte contre la délinquance, avec un accent particulier sur les fléaux modernes tels que la drogue et la criminalité numérique. Au cours du mois de juin 2025, 185 affaires de droit commun ont été enregistrées, touchant tous les volets de la criminalité urbaine. Les 33 affaires liées à la drogue et aux psychotropes marquent une avancée significative dans la traque des réseaux de trafic, aboutissant à l'arrestation de 46 personnes et à la saisie de 84 grammes de kif traité et 93 comprimés psychotropes. Face à l'évolution du crime vers le numérique, la police de Tissemsilt a su s'adapter rapidement. En effet, 08 affaires de cybercriminalité ont été traitées, impliquant

05 individus. Ces dossiers concernent notamment l'escroquerie en ligne, les usurpations d'identité et les atteintes aux données personnelles qui prennent une ampleur croissante avec la généralisation de l'usage de l'Internet. Sur le terrain plus classique, les atteintes aux personnes (60 affaires, 74 mis en cause) et aux biens (54 affaires, 42 individus) continuent d'occuper une part importante de l'activité des forces de l'ordre. Leur traitement efficace a permis d'assurer une réponse rapide aux doléances des citoyens. Dans une logique de proximité et de collaboration citoyenne, la police de Tissemsilt invite la population à signaler tout comportement suspect via le numéro vert 1548, le 17, la page Facebook de la police locale ou l'application Allo Police, permettant un renforcement du tissu sécuritaire par la communication directe.

Matières premières d'anticancéreux

Pose de la première pierre d'une Unité de production à Sétif

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri a procédé, lundi dans la zone industrielle de Sétif, à la pose de la première pierre d'une Unité de production relevant du groupe public SAIDAL, spécialisée dans la fabrication de matières premières pour médicaments anticancéreux, d'une capacité de production de 5.000 kg/an. Le ministre était accompagné, au cours de sa visite dans la wilaya de Sétif, du Directeur général du groupe SAIDAL, Younes Bouarara, des autorités locales et de cadres du secteur. M. Kouidri a souligné, lors d'une conférence de presse animée à cette occasion, que son département ministériel "œuvre conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et à la stratégie qu'il a mise en place afin de réaliser la sécurité sanitaire et encourager la fabrication de matériel médical, en particulier, de médicaments, notamment innovants". Il a noté, dans ce contexte, que "près de

80% des médicaments en vente en Algérie sont produits localement, contribuant ainsi à la réduction de la facture d'importation". S'agissant de l'Unité dont il a posé la première pierre à Sétif, le ministre a souligné que sa réalisation a nécessité un investissement public de 2,5 milliards de dinars. Implantée sur une superficie de 6.813,6 m2, cette usine, la première en Afrique, "commencera à produire 15 produits innovants dès son entrée en service au cours du premier trimestre de l'année prochaine (2026)". "La production de matières premières et de principes actifs entrant dans la fabrication de différents médicaments permettra de réduire la facture d'importation", a de nouveau affirmé le ministre, rappelant l'entrée en service "dès le début du mois de novembre prochain", de l'usine de production de matière première pour paracétamol, à Batna, et de l'Unité de production de matières premières pour antibiotiques, à Médéa, qui se trouve "en phase de ré-

ception ". L'Algérie "s'orientera, à l'avenir, vers l'exportation de médicaments, d'autant qu'elle dispose d'un potentiel important dans ce domaine, avec ses 213 usines de production pharmaceutique sur les 640 en Afrique", a également déclaré M. Kouidri, ajoutant que le pays "dispose d'un réel potentiel d'exportation et d'accès aux marchés étrangers en matière de médicaments". Le ministre de l'Industrie pharmaceutique avait auparavant visité dans la commune d'El Eulma (est de Sétif), l'Unité de production pharmaceutique "Pharma Invest" et l'Unité pharmaceutique "Laboratoires Salem". M. Kouidri a visité les différentes installations de ces deux Unités, et reçu des explications détaillées sur les processus de production et les efforts déployés pour contribuer à atteindre l'autosuffisance dans ce domaine, et pour renforcer la position de l'Algérie en tant que pôle pharmaceutique prometteur.

Bouira

Un jeune motocycliste meurt après une collision avec un tracteur

Un jeune motocycliste est décédé après une collision avec un tracteur, l'accident s'est produit dans des circonstances encore à éclaircir, mais, malheureusement, a coûté la vie au jeune motard. Les faits se sont déroulés hier, aux environs de 15 H, impliquant un motocycliste et un tracteur dans le village agricole Akemkoun, qui dépend administrativement de la commune d'El-Asnam qui se situe à quelques 10 Km au cardinal est du chef-lieu de la Wilaya de Bouira. Le jeune qui répond aux initiales d'A.Y âgé de 30 ans, n'a pas survécu au choc. Les circonstances exactes font l'objet d'une enquête. Les éléments de la protection civile dépêchés sur les lieux de l'accident, malgré leur intervention rapide, n'ont pu réanimer la victime. Le conducteur du tracteur quant à lui est en état de choc et a été pris en charge par les éléments de la protection civile. La dépouille mortelle du jeune a été déposée au niveau de la structure hospitalière de la ville d'El-Asnam. Cet accident tragique rappelle les risques auxquels sont confrontés les motocyclistes sur les routes, notamment, en milieu rural où les engins agricoles sont fréquents.

TAIB HOCINE

Bejaia

Hamlaoui appelle au renforcement du front interne

La présidente de l'Observatoire national de la société civile, Ibtisam Hamlaoui, a appelé, lundi à Bejaia, au renforcement du front intérieur et à la consolidation de la cohésion sociale pour faire face aux différents défis et contrer toutes les campagnes malveillantes visant la sécurité et la stabilité de l'Algérie. L'Observatoire national de la société civile "lance un appel à tout le monde pour se mobiliser au service de la patrie et du citoyen", a déclaré Mme Hamlaoui dans son allocution à l'ouverture de la deuxième édition de l'université d'été de la société civile à l'université de Béjaïa, notant que le défi aujourd'hui est de "renforcer le front interne, consolider l'unité nationale et promouvoir la cohésion sociale, pour faire face aux différents défis et faire barrage à toutes les campagnes malveillantes orchestrées contre la sécu-



rité et la stabilité de l'Algérie". Elle a également souligné la nécessité de travailler pour "être plus conscients, plus cohérents et plus aptes à défendre la stabilité et l'unité de notre pays". Quelque 400 jeunes, issus de toutes les wilayas du pays, et émanant pour la plupart du mouvement associatif, participent à l'université d'été de la société civile qui va durer quatre jours et qui est organisée sous

forme de débat libre en ateliers, encadrés par des experts universitaires. Les travaux ont débuté sur une présentation didactique et pédagogique des lois régissant la société civile et son organisation, et il est prévu de discuter de plusieurs sujets liés au développement durable, à la numérisation, à la protection de l'environnement et à la lutte contre les fléaux sociaux.

Tipaza

La Sûreté nationale renforcée par de nouvelles structures

Le secteur de la Sûreté nationale dans la wilaya de Tipaza a été renforcé, lundi, par de nouvelles structures sécuritaires et sociales inaugurées par le directeur des ressources humaines de la Sûreté nationale, le contrôleur de police, Boussalah Yahia, représentant le directeur général de la Sûreté nationale. Il s'agit de l'inauguration d'un cinquième siège de sûreté urbaine pour la ville de Tipaza, qui portera la couverture sécuritaire à 257 policiers par citoyen à travers la wilaya, ainsi que l'inauguration d'un célibatorium de 120 policiers dans la commune de Damous, à l'extrême ouest de la wilaya, baptisé du nom du martyr du devoir national, le défunt agent de police, Ahmed Zarrargui. Ces structures de sécurité, qui s'inscrivent dans le cadre des programmes de développement et de renforcement des unités de la Sûreté nationale, ont été réali-



sées selon des normes modernes et sont dotées de tous les nouveaux moyens de travail, pour un coût financier estimé à 203 millions de DA, selon les explications fournies sur place. Le responsable de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Tipaza, le commissaire de police, Abdelhafidh Mikahlia, a indiqué, dans une déclaration à la presse à l'issue de l'inauguration du 5e siège de la Sûreté urbaine, que ce dernier vient

renforcer les services opérationnels de la Sûreté de wilaya de Tipaza et activer le rôle de la police de proximité en prenant en charge les préoccupations du citoyen. Selon M. Mikahlia, ces structures constituent un nouvel acquis ajouté à l'infrastructure de la direction générale de la sûreté nationale afin de réunir toutes les conditions professionnelles et sociales pour assurer un service de sécurité de qualité.

Bouira

Inauguration de la brigade de recherche et d'investigation

A l'occasion de la célébration du 63 anniversaire de l'indépendance, un nouveau siège de brigade de recherche et d'intervention (B.R.I) a été inauguré ce lundi matin, dans le quartier Belmahdi qui se situe à quelques six (6) Km à la sortie nord du centre-ville de Bouira. La cérémonie a été présidée par Monsieur Daoud Mohamed Cherif inspecteur régional de la police centre au niveau représentant du directeur général de la sûreté nationale (DGSN), en présence du Wali de la Wilaya Monsieur Abdelkrim Lamouri ainsi que des autorités locales. Cette infrastructure vient à renforcer et à consolider la sécurité des citoyens et la protection de leurs biens, tout en améliorant la qualité des services rendus, favorisant une relation adéquate entre la population et les services de police, de prendre en charge les préoccupations des citoyens et à placer au cœur de leurs missions et priorités en accompagnant l'expansion de la ville. Implantée sur une superficie totale de 5000 mètres carrés, la nouvelle structure comprend un réfectoire, une salle de sport, un bloc d'hébergement en cours de finition.

TAIB HOCINE

El Tarf

Plus de 13.000 quintaux de liège attendus

La Conservation des forêts de la wilaya d'El Tarf prévoit une production de près de 13.000 quintaux de liège pour l'année 2025. C'est ce qu'a indiqué, lundi, Tahar Gasmi, chef du bureau de l'inventaire, de l'aménagement et de la production. Lancée début juin, la campagne de récolte s'étend sur une superficie de 3 950 hectares de forêts de chêne-liège. Elle concerne les communes d'El Tarf, Bougous, Zitouna, El Kala, Raml Souk, Hammam Beni Salah, Oued Zitoun et Ain El Kerma. Gasmi a précisé que l'opération a été confiée à l'Entreprise régionale du génie rural (ERGR) «Babors», dans le cadre d'un accord-cadre avec la Direction générale des forêts (DGF). Pour assurer le succès de cette campagne, l'ERGR a mobilisé d'importants moyens, dont 100 travailleurs saisonniers, quatre camions et quatre tracteurs. Il est à noter que les forêts de la wilaya frontalière d'El Tarf couvrent 179.000 hectares, soit 62 % de la surface totale de la région. Ce patrimoine est principalement constitué de chêne-liège, de chêne zeen, d'eucalyptus et de plusieurs espèces de pin.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية ولاية وهران مديرية البيئة

القرار رقم 1956 المؤرخ في 20 ماي 2025 المتضمن فتح تحقيق عمومي حول دراسة موجز التأثير على البيئة بخصوص مشروع إنجاز مركب سياحي والكانن ببلدية عين الترك المكان المسمى لامدراغ قطعة رقم 42 من القسمة رقم 01

بإقتراح من السيدة مديرة البيئة لولاية وهران

يقرر

المادة 01: يفتح تحقيق عمومي بخصوص مشروع إنجاز مركب سياحي والكانن ببلدية عين الترك المكان المسمى لامدراغ القطعة رقم 42 من القسمة رقم 01 لفائدة **EUROL BOUZOUR PROMOTION IMMOBILIERE ET CONSTRUCTION**. المادة 02: يفتح التحقيق العمومي حول دراسة موجز التأثير على البيئة المشار إليها في المادة الأولى أعلاه خلال خمسة عشرة يوما (15) في مقر البلدية وكذا الأماكن المجاورة الموقع المشروع وذلك ابتداء من تاريخ إضفاء هذا القرار. المادة 03: يعين السيد سايبي أحمد محافظا محققا لتسجيل كل الآراء الرغبات والتطلعات والملاحظات الكتابية والشفهوية المدلى بها من طرف الغير وأشخاصا طبيعيين كانوا أو معنويين في سجل خاص موقع وموشر عليه من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي عين الترك. المادة 04: يتخذ المحافظ المحقق مقرا له لمباشرة مهامه ببلدية عين الترك وتوضع نسخة كاملة من دراسة موجز التأثير على البيئة الخاصة بالمشروع المزمع إنجازها في مقر البلدية لدى المحافظ المحقق لتمكين المواطنين والغير على الاطلاع عليها والإدلاء بملاحظاتهم وآراءهم حول إنجاز المشروع ومدى تأثيره على البيئة. المادة 05: ينشر تحقيق عمومي بخصوص موضوع هذا القرار في جريدتين وطنيتين على الأقل من طرف صاحب المشروع الذي يتحمل نفقات الإشهار. المادة 06: بعد انتهاء المدة المقررة للإشهار المشار إليها في المادة الثانية من هذا القرار يقفل السجل من طرف المحافظ المحقق الذي يحرر تقريراً تلخيصياً يرسله إلى السيد الوالي يتضمن نتيجة جمع الآراء والملاحظة ومولدا برأيه في ظرف العشرة أيام الموالية. المادة 07: يكلف السيدة والسادة الأمن العام للولاية، مدير التقنين و الشؤون العامة، مديرة البيئة، رئيس دائرة عين الترك ورئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية عين الترك والمحافظ المحقق كل واحد منهم حسب الصلاحيات المخولة له قانونا بتنفيذ هذا القرار الذي درج في مدونة القرارات الإدارية لولاية وهران.

الوالي
16.07.2025

مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ قادي زهير 01 نهج الشيخ العربي التبسي، وهران هاتف: 041330033

ش د م م ابريك قلوبال سولوسيون
مقرها الاجتماعي بئر الجير دوار بلبايد التعاونية العقارية
الهداية 02 رقم 653 القطعة رقم 06 المحل رقم 06
رأسمالها الاجتماعي: 100.000,00 دج
السجل التجاري رقم ب 20 ب 1123419 – 31/00
تعديل القانون الأساسي

بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ 2025/07/14، أحالت السيدة يوسف نوال لكافة حصصها الاجتماعية عن طريق البيع المقدر بـ 50 حصة اجتماعية إلى السيد بلغول يحي ليصبح شريك جديد بالشركة. ثمن الإحالة عن طريق البيع هو خمسون ألف (50.000,00) د.ج. ونتيجة لذلك تعدل المادتين السادسة (06) والسابعة (07) من القانون الأساسي كالآتي: المادة (06) السادسة التعديلات: قدم السيد تركي محمد تواتي مبلغ 50.000,00 د.ج. قدم السيد بلغول يحي مبلغ 50.000,00 د.ج. أي بمجموع مائة ألف دينار جزائري. 100.000,00 د.ج. المادة (07) السابعة رأسمال الشركة حدد رأسمال الشركة بمائة ألف دينار جزائري (100.000,00 د.ج) مقسم إلى مائة (100) حصة اجتماعية، بقيمة إسمية للحصة الواحدة تقدر بألف دينار جزائري 1.000,00 د.ج. وزعت على الشركاء كما يلي: السيد تركي محمد تواتي 50 حصة اجتماعية، السيد بلغول يحي 50 حصة اجتماعية، مجموع الحصص 100 حصة اجتماعية.

للنشر الموثق
16.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الأستاذة هني سعاد محاضرة قضائية لدى محكمة وهران اختصاص مجلس قضاء وهران الكانن 16 شارع مولاي أحمد الطايق الأول وهران الهاتف: 0770882077 محاضر تبليغ إقرار

المادة 12 من القانون 03/06 المعدلة والمتممة بتاريخ العاشر من شهر جوان سنة الفين وخمسة وعشرين 2025/06/10 الساعة 13:00 دقيقة. ثمن الأستاذة هني سعاد محاضرة قضائية لدى محكمة وهران اختصاص مجلس قضاء وهران. الكائن بمكتبها بـ 16 شارع مولاي أحمد الطايق الأول وهران، الموقعة أثناء. بواسطة مساعد التبليغ الرئيسي لدى مكتبنا بناء على طلب: بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 الحديق والصلب بهران ممثلا بمديرة. الكائن مقره الاجتماعي : 19 شارع مكي خليفة وهران. القائمة في حقه الأستاذة مغربي ميمية المحامية المعتمدة لدى المحكمة العليا ومجلس الدولة. بناء على نص المادة 12 من قانون 06/03 المؤرخ في 2006.02.20 المنظم المهمة المحضر القضائي المعدل والمتمم. بناء علىصوص المواد: 406، 407، 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية المعدل والمتمم. بلقا وسلمنا إلى السيد ... عن..... نسخة عن إقرار محرر باللغة العربية من صفحة واحدة (01) بتاريخ 2025/05/25. وجاء في مضمونه مايلي: لقد كلفنا لدفاع عن حقوق ومصالح بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 الحديق والصلب بهران ممثلا بواسطة مديره الكائن 19 شارع مكي خليفة وهران. والمعين لتحل استشارته مكتب الأستاذة مغربي ميمية المحامية المعتمدة لدى المحكمة العليا والكانن مقر مكتبها بـ 17 شارع خياط صالح مديوني وهران. بناء على ذلك ننشركم بضرورة دفع مبلغ الغرض المليونين به بنك الجزائر الخارجي والذي وصل بتاريخ 2025/05/21 إلى مبلغ 3.705.512,29 د.ج. وكذا الفوائد التعاقبية المستحقة عنه وتستمر إلى حين التسديد الفعلي والتالي للذين حسب القرض الممنوح لكم بموجب اتفاقية المقررة في 2016/03/03 وعليه: فبقنا نتمنكم أجل أقصاه 15 يوم يبدأ سريانه من تاريخ توصلكم بهذا الإقرار ونذك بالانقرب إلى بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 بهران لسميد ما في التمكن. في حالة استعاضكم ستخضع لمتابعيتكم قضائيا وإلغاء جميع الإجراءات اللازمة شكم بيع الأموال المروثة ومطالبتكم بأصل الدين والفوائد المستحقة عنه في حين التسديد الفعلي والتالي للذين وتعيض عن التأخير في التفع. وإبانتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في التاريخ والساعة المذكورين أعلاه، وسلمنا نسخة عنه للمخاطب لكل طبقا القانون.

المحاضرة القضائية
16.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة مستغانم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، حضوريا، وفي أول درجة، في الشكل قبول الدعوى. في الموضوع : الحكم بتصحيح الخطأ المادي الوارد في منطوق الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2024-11-22 رقم فهرس 6663-2024 بهويه المدعي والقول أنه بوزار يوسف ابن بوزار احمد بدلا من ابن صافي بلحول و الباقي دون تغيير مع التأشير بالتصحيح على أصل الحكم و كل نسخة تستخرج منه مع بقاء المصاريف القضائية على عاتق الخزينة العمومية ، ومنها قيمة الرسم القضائي المقدرة بأربع مئة وخمسين دينار جزائري (450 د.ج. بدا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالمكان والتاريخ المذكورين أعلاه وأمضي أصله من طرف الرئيسة وأمين الضبط كالآتي:

الرئيس/ أمين الضبط
16.07.2025

مكتب التوثيق الأستاذ: بوشيبية محمد ميثق يحي

الصباح، حي 338 مسكن Cnep، بلوك L3

رقم: 02 بلدية سيدي الشححي، دائرة السانية، ولاية وهران، دليل: 00004731

المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية

المحدودة المسماة كليكس

مقرها الاجتماعي بالقطعة رقم 182 و 183 بوقايطيس وهران

رأسمالها الاجتماعي: 1.000.000,00 د.ج

حل مسبق للمؤسسة ذ ش و ذ م

المقيدة بالسجل التجاري تحت رقم : 19 ب 31/00-1122906

بموجب عقد محرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 2025/07/15 قيد التسجيل، قرر

الشريك الوحيد للمؤسسة المذكورة أعلاه حل

الشركة حلا مسبقا وعين السيد قويدر قادة

مصفي للمؤسسة. نسختان من هذا الاعلان سيتم

إيداعهما بالمركز الجهوي المحلي السجل

التجاري لولاية وهران.

للإعلان / الموثق

16.07.2025

مكتب الأستاذ بختاري سعيد ميثق بهران

نهج طرايس زاوية شارع ضيف الله جيلالي رقم 02 - وهران -

الهاتف: 041/ 33.85.04 الفاكس: 041/ 33.85.14

إعلان

طلبت السيدة/ غرايوي نبيلة

بنت قادة وحرمل يميعة تحرير دفتر الشروط لبيع بالمرزاد العلني

المرخص لها ببيع حقوق ابنها القاصر/لحنش يسر عبد الصمد

LAHNECHE YOUSR ABDESSAMAD ولد محمد

الواسيني و غرايوي نبيلة بموجب أمر صادر من مجلس قضاء

وهران، محكمة الغمانية رئيس قسم شؤون الأسرة رقم الترتيب

25/245 المؤرخ في 2025/04/20 و التي نسخة منه مرفقة

بأصل هذا العقد والتي تتمثل في الحقوق العقارية المقدرة

بنسبة(886/20736 جزءا) في الشيع من دار سكنية فردية

كانة بهران، بلدية وهران، حي الشهداء، سيني جورج، فيلا

رقم 19 قسم 79، مجموعة الملكية رقم 33 مشيدة من طابق

أرضي وطابق أول وملحقات أخرى مبنية الطابق الأرضي:

يحتوي على غرفتين(02)، مطبخ، مرحاض وحمام، الطابق

الأول: يحتوي على أربعة غرف(04)، مطبخ، مرحاض ومرشة

(DOUCHE)، ملحقات أخرى مبنية: تتمثل في مراب ومساحة

تقدر مساحتها المبنية بمئتان وتسعة وعشرون متر مربع وثلاثة

وتسعون ديسمر مربع (229.93م²) ام المساحة الأجمالية

للقطعة الأرضية المشيد عليها تقدر مساحتها بثلاثمائة وستة

وسبعون متر مربع وعشرون ديسمر مربع (376.20م²) حسب

عقد الملكية وثلاثمائة وخمسة وسبعون متر مربع (375م²)

حسب القياسات المسجدة بعدها: من جهة أولى: شارع-من

الجهات الثلاثة الأخرى: عقارات مبنية. وسيتم البيع بمكتب

الأستاذ بختاري سعيد يوم الثلاثاء 29 جويلية 2025 على

الساعة العاشرة.

للإعلان/ الموثق

16.07.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe) , père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez

le numéro

0556 366 201

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djel-loul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir


WASH'N DELIVERY
 Le Pressing Qui Vient à Vous



@WashNDelivery9
 Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
 041 879 674
 0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it
 Call us
 0770 936 836





SFICIFA VOYAGES
 discover the world



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

CAN-2024 féminine (décalée à 2025)

L'Algérie affronte Ghana en quart de finale

La sélection nationale féminine de football affrontera son homologue du Ghana, en quart de finale de la 15e Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025), à l'issue des résultats des matchs du 3e et dernier tour, groupe C, joués lundi en soirée. En effet, les coéquipières de Roselène Khezami qui ont terminé le 1er tour de leur groupe B, en seconde place avec (5 points), derrière le Nigéria (7 points), savaient qu'ils allaient en découdre avec le 2e au classement du groupe

(C) entre l'Afrique (tenant du titre), Mali et Ghana. Et c'est finalement les Ghanéennes qui ont arraché cette 2e place du groupe C, après leur large succès face aux Tanzaniennes sur le score de 4-1, alors que le Mali qui partageait, avant cette 3e journée, la 1re place avec l'Afrique du Sud, s'est qualifié, finalement aux quarts, autant qu'un des deux meilleurs du 3e, après sa lourde défaite face à l'Afrique du Sud (4-0). Par contre la Tanzanie est éliminée. En atteignant le cap des quarts de finale, les "Vertes"

ont réussi une performance historique, car lors des cinq précédentes participations, la sélection n'a jamais dépassé le cap du premier tour (2004, 2006, 2010, 2014, 2018). Programme des matchs de quarts de finale, prévus les 18 et 19 juillet (en heures algériennes):

Vendredi 18 juillet 2025:

Nigeria- Zambie (17h00)

Maroc - Mali (20h00)

Samedi 19 juillet 2025:

Algérie- Ghana (17h00)

Afrique du Sud- Sénégal (20h00)



CAN Féminine 2024

Roselène Khezami désignée meilleur joueuse du match Algérie-Nigéria

La Confédération africaine de football a désigné l'Algérienne Roselène Khezami meilleure joueuse du match ayant opposé la sélection nationale à celle du Nigéria (0-0), hier dimanche, dans le cadre de la troisième et dernière journée de la phase de groupes de la Coupe d'Afrique des Nations féminine CAN-2024 (décalée 2025). La solide défenseuse centrale algérienne a fourni une excellente prestation face aux redoutables attaquantes nigérianes, qu'elle a empêchées d'inscrire le moindre but. «Je suis très contente, car nous avons montré beaucoup de force de caractère, face à une bonne équipe du Nigéria, qui n'est plus à présenter. On termine la phase de groupes sans avoir encaissé le moindre but, ce qui est vraiment parfait. A présent,

nous devons rester solides, et maintenir la cadence jusqu'au bout, pour essayer d'atteindre les demi-finales. Pour le trophée de meilleure joueuse du match, je suis évidemment très heureuse, mais c'est aussi le fruit d'un travail collectif», a déclaré l'internationale algérienne à l'issue de la rencontre. Pour rappel, Khezami est la deuxième joueuse algérienne à être désignée meilleure joueuse d'un match lors de cette CAN féminine, après Ghoutia Karchouni, qui avait été distinguée lors de la première journée, face au Botswana (1-0). Invaincue en trois matchs dans le Groupe (B) de cette phase de qualification, la sélection algérienne est qualifiée pour les quarts de finale, prévus le 19 juillet, et pendant lesquels elle affrontera le deuxième du Groupe (C).

CHAN-2024

La CAF conclut avec succès sa visite d'inspection dans les trois pays hôtes

La Confédération Africaine de Football (CAF), a conclu avec "succès" sa dernière mission d'inspection de huit jours dans les pays hôtes du Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2024 (décalé à 2025), réservé aux joueurs locaux, prévu du 2 au 30 août au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, a indiqué l'instance continentale, samedi dans un communiqué. "Cette dernière série d'inspections et d'ateliers a débuté à Nairobi, au Kenya, le jeudi 3 juillet. La délégation de la CAF y a mené des visites finales au Stade Kasarani - qui accueillera la finale - ainsi qu'au Stade International Nyayo. L'inspection s'est ensuite poursuivie au Stade Amaan à Zanzibar, puis au Stade Benjamin Mkapa de Dar Es-Salaam, site prévu pour la cérémonie d'ouverture. Le tour s'est achevé le jeudi 9 juillet au Stade International Mandela à Kampala (Ouganda)", précise la même source. Logée dans le groupe C, l'équipe nationale de football A', entamera le tournoi face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne). Les joueurs du sélectionneur national Madjid Bougherra, enchaîneront face à l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00, heure algérienne), avant de croiser le fer avec la Guinée, le vendredi 15 août

(15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi au Kenya à 18h00, en clôture de la phase de groupes. Cette mission d'inspection approfondie était conduite par les responsables de plusieurs départements clés de la CAF: Compétitions, Marketing, Médias, Diffusion, Sécurité & Sûreté et Infrastructures. Ils étaient accompagnés par leurs homologues des Comités Locaux d'Organisation des trois pays hôtes,

précise la CAF. "A moins d'un mois du coup d'envoi, la conclusion réussie de cette ultime phase d'inspection constitue une étape majeure dans le compte à rebours vers ce qui s'annonce comme une grande fête du football africain en Afrique de l'Est. Ce succès témoigne de la mobilisation collective et de l'enthousiasme croissant dans les trois pays hôtes à l'approche de la compétition", conclut le communiqué de l'instance.

Championnat d'Afrique des Nations 2025 de para-volley

La sélection algérienne bat le Maroc et décroche la médaille de bronze

La sélection nationale algérienne de para-volley a remporté la médaille de bronze au Championnat d'Afrique des Nations 2025, en battant le Maroc sur le score de trois sets à zéro (3-0), mercredi à Nairobi, lors du match pour la 3e place.

Le six algérien a parfaitement géré la rencontre, s'imposant en trois sets (25-18, 27-25, 25-12). "C'était pour nous une finale, car une médaille était en jeu. Les joueurs sont restés très concentrés tout au long du match, qu'il fallait absolument gagner pour rester en phase avec nos objectifs fixés avant notre arrivée à Nairobi", a déclaré à l'APS le sélectionneur national, Abdelkader Keffif. "Nous sommes heureux de cette médaille de bronze. Ce n'est pas évident de venir ici et réaliser une telle performance. Il fallait tirer notre épingle du

jeu dans un championnat où évoluent les meilleures sélections du continent: l'Egypte, le Rwanda, le Kenya (pays hôte) et l'Afrique du Sud. Les joueurs méritent d'être félicités non seulement pour le résultat, mais aussi pour leur combativité durant les matchs, même si nous aurions pu faire nettement mieux en demi-finale contre le Rwanda", a ajouté Abdelkader Keffif. L'Algérie avait débuté le tournoi (4-9 juillet), dans le groupe A, par une victoire difficile contre le Kenya (2-3 : 14-25, 27-25, 20-25, 25-20, 13-15), avant de s'incliner face au Rwanda, vice-champion d'Afrique en titre, 3-0 (25-23, 25-12, 25-17).

Classée deuxième de son groupe, l'équipe algérienne a ensuite affronté l'Egypte, première du groupe B, en demi-finale, match perdu 3-0 (25-18, 25-12, 25-16). "Certes, nous pouvions viser mieux qu'une

3e place. Je pense que le Rwanda, en demi-finale, était à notre portée. Malheureusement, certains joueurs ont abordé ce match sans conviction. C'est une leçon à retenir pour l'avenir: il ne faut jamais se sous-estimer, peu importe la réputation de l'adversaire", a insisté le sélectionneur national. L'Egypte et le Rwanda, finalistes du tournoi, sont qualifiés pour le Championnat du Monde 2026 prévu en Chine. Chez les dames, le Rwanda a été sacré champion d'Afrique après sa victoire contre le Kenya en finale (3-0 : 25-17, 25-15, 25-20). Au-delà de cette échéance continentale, la sélection algérienne vise également une participation à la Coupe du Monde Open, prévue du 12 au 18 octobre 2025 aux Etats-Unis. "A Nairobi, nous avons prouvé que l'équipe nationale a beaucoup progressé.

Le MCO change de cap

Ben Yahia en pôle pour succéder à Amrani

Bien que ce soit une surprise pour le simple supporter, ce qui s'est passé lundi en fin de journée au Mouloudia d'Oran n'a pas du tout surpris les plus initiés aux coulisses du club d'El-Hamri. Le départ de l'entraîneur Abdelkader Amrani a, en effet, surpris beaucoup de gens sur la place sportive oranaise mais semblait quelque peu attendu au vu de ce qui s'était passé tout au long de la semaine qui s'était écoulée. Le fait qu'il détenait seul presque tous les pouvoirs et qu'il bénéficiait de larges prérogatives que lui a octroyées le premier responsable d'Hyproc Adil Cherouati n'a, ainsi, pas forcément servi l'entraîneur Abdelkader Amrani qui a, contre toute attente, fini par quitter le Mouloudia d'Oran avant-hier en fin de journée. Un conflit ouvert avec son nouveau président du conseil d'administration, Sidi Mohamed Hadjioui ainsi que le refus de certains cadres de l'effectif professionnel de travailler de nouveau sous sa coupe en seraient les principales raisons. Avant de résilier son contrat qui court jusqu'en juin 2026, Amrani a obtenu deux mois de salaires comme indemnités de départ. Pour lui succéder, c'est le nouveau directeur sportif pressenti, en l'occurrence Si Tahar Cherif El-Ouazzani qui devra s'occuper de ce dossier. A ce sujet, l'on croit savoir que trois techniciens de renom ont été approchés ces dernières vingt-quatre heures par le nouveau responsable du secteur sportif au MCO. Il s'agit de l'ancien sélectionneur national Abdelhak Benchikha, de l'actuel sélectionneur du Rwanda Adel Amrouche ainsi que de l'ex-entraîneur du MCA champion d'Algérie en titre, le Tunisien Khaled Ben Yahia. Aux dernières nouvelles, c'est l'ancien défenseur central et figure emblématique de l'Espérance de Tunis qui tiendrait la corde. Son excellente connaissance du championnat algérien ainsi que sa réussite au MCA lui offrent, ainsi, un temps d'avance sur Benchikha dont le dernier passage à la tête de la JS Kabylie aura été très mitigé, certains proches du club de Tizi-Ouzou le considérant même comme un échec retentissant. Amrouche, serait, de son côté assez «couteux» en matière d'émoluments vu sa notoriété en Afrique et son statut de sélectionneur détenteur de la licence UEFA Pro. Pour ce qui a trait à l'effectif, le milieu de terrain de l'Espérance de Mostaganem Chakib Aoudjane sera, sauf improbable retournement de situation, mouloudéen avant la fin de la journée. Pour avoir tout conclu au sujet de la lettre de libération et du montant à verser, la direction sportive du MCO n'avait plus qu'à se mettre définitivement d'accord avec le joueur de 29 ans sur le montant à toucher en tant que salaire mensuel et les clauses à y insérer pour que son contrat soit paraphé officiellement.

Rachid BELARBI

Grand Prix El Hachemi Guerouabi

Lancement du concours national



L'Association culturelle El Hachemi Guerouabi organise la 10^e édition du concours national de découverte et de promotion des jeunes talents dans la chanson chaâbi dans le cadre du Grand Prix El Hachemi Guerouabi, qui se tiendra du 23 au 26 juillet 2025 au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à 20h00.

Cette manifestation culturelle, qui a connu un franc succès auprès des jeunes mélomanes et nouveaux talents de la chanson Chaabi lors des précédentes éditions, a pour but la promotion et la valorisation de notre patrimoine culturel et la sauvegarde des œuvres du grand maître.

Ce grand prix est organisé avec le concours du Ministère de la Culture et des Arts, le Ministère de la jeunesse et des sports, sous le parrainage de Monsieur le Wali d'Alger et en étroite collaboration avec la Direction de la jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger, l'Office National des droits d'auteur et droits voisins et le palais de la culture Moufdi Zakaria.

Les soirées artistiques seront animées par de grands noms de la Chanson algérienne notamment Chaou Abdelkader, Toufik Aoun, Nadia benyoucef et Kamel Aziz avec la participation des jeunes lauréats des précédentes éditions du concours. Le Grand Prix "El-Hachemi-Guerouabi", créé en 2014, vise à préserver et transmettre le patrimoine de la chanson chaâbie, par la découverte et la promotion de jeunes et nouveaux talents dans ce genre de musique populaire.

Sid Ali Fettar nous quitte, un cinéaste qui observe la société



Le réalisateur et scénariste Sid Ali Fettar nous a quittés. Pionnier du cinéma algérien, il laisse une œuvre marquée par des thèmes sociaux forts.

Réalisateur et scénariste Sid Ali Fettar, né en 1943 à Alger et décédé samedi, fait partie des premiers cinéastes qui ont été formés entre 1964-1967 à l'INC, l'ex-Institut du cinéma du CNC de Ben Aknoun à Alger. Il avait obtenu

ensuite une licence à l'École supérieure de journalisme d'Alger en 1971 puis un diplôme MBA en management en 1974.

Comme beaucoup de sa génération qui ont été envoyés à l'étranger notamment en Union soviétique Fettar a poursuivi sa formation à l'École supérieure nationale de cinéma, de théâtre et de télévision à Lodz, (Pologne).

De retour au pays, il intègre l'ex-RTA pour laquelle il réalise des émissions en direct et plusieurs longs métrages avant de passer au tournage de fiction. Au milieu des années 1980, ses 2 longs métrages «Rai» (1988), «Amour interdit» (1993) coécrits par Abdelkader Tadjer, le comédien de théâtre qui dans les 2 cas, en interprète le rôle principal. Dans le premier où joue aussi la chanteuse Bariza, la femme de Tadjer, Rachid découvre que ses parents ont divorcé et se retrouve forcé de modifier l'image idéalisée qu'il avait de sa mère.

Le sujet du second est très classique. C'est celui d'une passion d'un jeune Algérien de La Casbah, Azzedine qui tombe amoureux de Francine. L'idylle se retrouve contrariée par l'état de guerre où ce genre de relation par la force des choses est suspect. Fettar a écrit et réalisé ensuite «Les voisins» en 1994 «Ahlamoua Aouham» en 2005, «Makatib» en 2007 et «Les Tourments» en 2015 qui ont complété sa filmographie. Fettar a surtout traité de thèmes sociaux qui concernent la jeunesse, la femme.

Sétif

Ouverture des 1ères journées nationales du One man show

Le coup d'envoi des 1ères journées nationales du One man show a été donné, dans la soirée de lundi, sur la place Sud du parc d'attractions de Sétif, en présence d'un public nombreux, composé essentiellement de familles.

Khaled Mehennaoui, directeur de l'Office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif, structure initiatrice de cette manifestation organisée jusqu'au 17 juillet sous l'égide du wali de Sétif, Mustapha Limani, et de l'Assemblée populaire communale (APC), a indiqué, en marge de la cérémonie d'ouverture, que ces journées culturelles "s'inscrivent dans le cadre du programme arrêté pour animer les soirées d'été, et de la célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse".

Il a ajouté que huit (8) artistes professionnels animeront les spectacles de monologue qui traiteront, sous une forme humoristique, de différentes questions sociales.

Un One man show de Hamidou Lahlou, alias "Chaâboun", intitulé "Histoire d'une vie", qui traite du rôle des parents dans la préservation de la famille et de sa cohésion, et un autre de Sally Ben Nacer qui brosse, sous le



titre "Mimi le tracteur", la réalité des femmes célibataires dans la société, ont inauguré la manifestation. Les représentations se poursuivront, quatre jours durant, avec les artistes Moufida Adas, Toufik Mezaâche, Abdelhak Zorgane, Tahar Safir, Mourad Saouli et Zoubir Belhar.

La place Sud du parc d'attractions, située au cœur de la capi-

tales des Hauts plateaux, s'est imposée, depuis le début des vacances d'été, en tant que destination privilégiée des Sétifiens et des visiteurs de la ville souhaitant profiter des soirées programmées par l'Office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif, comme "Fouara Show", « Les nuits d'El Hidhab" et "Caravane des enfants".

Les composantes de la culture algérienne, un facteur important pour la promotion touristique



Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a affirmé, lundi à Alger, que les composantes de la culture algérienne constituaient, grâce à leur diversité et richesse, un facteur important pour la promotion touristique voire un levier du développement économique du pays.

Visitant le pavillon du ministère de la Culture et des Arts au Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), qui se tient du 12 au 15 juillet au Palais des Expositions Pins maritimes (Alger), M. Ballalou a expliqué que la participation du secteur de la culture à ce salon visait à "bra-

quer la lumière sur les composantes de la culture algérienne mais aussi sur la capacité du secteur à contribuer à la promotion de la destination Algérie par le biais des musées, des parcs culturels, des sites historiques et des éléments du patrimoine immatériel", ajoutant que cette présence intervenait, en outre, dans le cadre de "la coopération gouvernementale et du renforcement de la complémentarité entre les secteurs de la Culture et du Tourisme".

Dans ce cadre, le ministre a salué le pavillon moderne représentant le secteur de la culture à cet événement touristique inter-

national, soulignant que ce pavillon "met en relief les éléments du patrimoine national, suivant une vision créative, en s'appuyant sur des technologies numériques de pointe ainsi qu'un éclairage et une scénographie muséale adaptée".

L'Algérie dispose d'un nombre important de monuments classés aux niveaux national et international, lesquels "drainent 1,1 million de visiteurs par an, outre le demi-million de visiteurs fréquentant les 25 musées répartis sur le territoire national", a ajouté le ministre.

Il a également souligné que l'accompagnement par le secteur de la culture de celui du tourisme était "essentiel" compte tenu de la carte archéologique nationale, faisant état de "15 000 sites archéologiques susceptibles de constituer de nouveaux circuits touristiques et culturels pionniers, loin des circuits traditionnels proposés actuellement par les agences de voyages".

Le pavillon du ministère de la Culture et des Arts au SITEV, se démarque par un design moderne inspiré de l'architecture algérienne, proposant, ainsi aux visiteurs, une combinaison artistique regroupant plusieurs supports interactifs mettant en valeur le patrimoine national.

Londres

Un petit avion s'écrase à l'aéroport Southend

Un petit avion privé de 12 mètres s'est écrasé ce dimanche à l'aéroport de Southend, la police de l'Essex évoquant "un incident grave", sans faire état de victime dans l'immédiat.

"Nous sommes toujours sur les lieux d'un incident grave à l'aéroport de Southend", a-t-elle écrit dans un communiqué, disant "travailler avec tous les services d'urgence" sur place. Elle dit avoir été alertée peu avant 16H00 heure locale (15H00 GMT) de la présence de cet avion de 12 mètres, en feu, sur le site de Southend-on-Sea, à l'est de Londres.

Des images diffusées sur les réseaux sociaux montrent un avion de petite taille en flammes et

un épais nuage noir. Selon la BBC, l'avion, un Beechcraft B200, s'est écrasé peu après avoir décollé de cet aéroport. Il était en route pour Lelystad, aux Pays-Bas.

"J'ai vu une énorme boule de feu depuis ma fenêtre. Je tremble encore", a indiqué Dani Hill, une femme habitant près de l'aéroport, au média UK News in Pictures. "On ne voit ce genre de chose qu'au cinéma. Je prie pour que tout le monde survive."

Selon un témoin interrogé par Sky News, l'avion s'est écrasé sur le sol, le nez en avant: "Quelques secondes après le décollage, l'avion a basculé sur la gauche. Peu après, il s'est écrasé." "Tout le monde est choqué", a déclaré l'homme, qui se trouvait

à l'aéroport avec sa famille. "Tous les enfants et les familles ont vu ce qui s'est passé", a-t-il précisé.

Aucun bilan n'a pour l'heure été communiqué par les autorités. On ignore le nombre de passagers qui étaient à bord. David Burton-Sampson, député local travailliste, précise sur X que le travail des secouristes devrait durer plusieurs heures. Il est demandé au public d'éviter la zone. Un club de golf et un club de rugby situés non loin ont par ailleurs été évacués par précaution. L'aéroport de Southend est situé à 65 kilomètres à l'est de Londres, près de la ville de Southend-on-Sea. C'est le sixième aéroport de Londres par ordre d'importance.

Allemagne

Un médecin suspecté de plus de 100 meurtres

Le procès d'un médecin spécialisé dans les soins palliatifs à domicile, accusé du meurtre de quinze patients et soupçonné d'en avoir tué six fois plus, s'est ouvert lundi à Berlin. "Il a sciemment profité de la confiance totale qui lui était accordée en tant que médecin (...) et s'est comporté en 'maître de la vie et la mort'", a affirmé le procureur Philipp Meyhöfer.

Visage rond, cheveux bouclés et yeux clairs, Johannes M., 40 ans, ne s'est exprimé que pour donner des informations sur son identité. Marié et père d'un enfant, il pourrait être le plus grand

tueur en série des dernières décennies dans l'Allemagne de l'après-guerre, selon les journaux du pays: 96 autres décès suspects, dont celui de sa belle-mère, font actuellement l'objet d'une enquête, selon le parquet. Atteinte d'un cancer, la mère de son épouse est morte le week-end où le couple lui avait rendu visite en Pologne, début 2024. Pour le moment, il est poursuivi pour avoir tué douze femmes et trois hommes à Berlin entre septembre 2021 et juillet 2024.

"Il a rendu visite à ses patients sous prétexte de soins médicaux et a annoncé des visites à domicile avec déjà l'intention de tuer", a affirmé le procureur. Il aurait administré à ses patients, âgés

de 25 à 94 ans, "sans indication médicale ni consentement", un sédatif suivi d'un relaxant musculaire. Cette association entraîne "une paralysie des muscles respiratoires" puis "un arrêt respiratoire et la mort en quelques minutes". Dans au moins cinq cas, il est soupçonné d'avoir mis le feu au domicile de ses victimes pour masquer ses crimes. Jusqu'ici, Johannes M. n'a pas avoué les faits. Le suspect "n'aurait pas eu d'autre motif que l'homicide", estime le parquet. Celui-ci requiert une condamnation assortie d'une reconnaissance de gravité particulière, entraînant un supplément de détention, et une interdiction à vie d'exercer la médecine.

Intoxication massive lors d'une parade festive à Berlin

13 personnes dans un état critique, 27 grièvement blessées

Treize personnes ont été hospitalisées dans un état critique le week-end dernier lors de la parade techno "Rave The Planet" à Berlin, en Allemagne. Vingt-sept autres personnes ont été grièvement blessées, selon les pompiers berlinois.

Un porte-parole des pompiers a déclaré à l'agence de presse allemande DPA qu'une intoxication serait la cause principale de ces hospitalisations. Les autorités allemandes n'ont pas encore pu déterminer de quelles drogues il s'agissait.

Au total, 69 personnes ont dû être transportées à l'hôpital à l'occasion de cette parade festive qui a rassemblé entre 100 et 200.000 personnes samedi dans les rues de Berlin. Les pompiers ne disposent d'aucune information sur l'état de santé des blessés. Les secouristes ont dû s'occuper de 392 personnes sur place.

Une famille américaine frôle le drame avec ses feux d'artifice

Voici le moment effrayant où une fusée, allumée par une famille à Kalispell, dans le Montana, pendant les célébrations du 4 juillet, a atterri directement sur leurs autres feux d'artifice et provoqué une explosion. La famille a partagé cette vidéo pour rappeler que, même en respectant les règles, les choses peuvent vite mal tourner.

Une entreprise californienne teste une pilule permettant de prolonger la vie des chiens

La société Loyal, basée dans la région de la baie de San Francisco, en Californie teste actuellement son comprimé LOY-002 sur près de 1 300 chiens âgés. Le but est de déterminer si une dose quotidienne suffit pour prolonger leur espérance de vie d'au moins un an.

Etats-Unis

Des pluies torrentielles s'abattent sur New York provoquant d'impressionnantes inondations



D'importantes inondations ont touché la région de New York et l'état du New Jersey dans la nuit de lundi à mardi, à la suite de pluies diluviennes provoquées par un système orageux stationnaire. Les services météorologiques ont enregistré des cumuls de précipitations exceptionnels, provoquant d'importantes perturbations dans les transports et plusieurs opérations de secours.

Le gouverneur du New Jersey, Phil Murphy, a déclaré l'état d'urgence dans plusieurs comtés, appelant les habitants à rester chez eux. Les autorités ont mis en garde contre des conditions de circulation dangereuses et des risques accrus de crues soudaines dans les zones urbaines densément peuplées.

À New York, les aéroports JFK, LaGuardia et Newark ont temporairement suspendu les départs. Le métro new-yorkais a également été fortement perturbé, avec plusieurs lignes interrompues et des stations inondées, notamment à Chelsea et dans le sud de Manhattan. Des embouteillages massifs ont paralysé plusieurs artères principales de la ville.

Dans le New Jersey, les secours sont intervenus à de nombreuses reprises pour venir en aide à des automobilistes bloqués ou à des résidents isolés par la montée des eaux, notamment dans la région de Newark. La Virginie, le Maryland et la Pennsylvanie ont également été touchés. Une alerte aux crues soudaines était encore en cours dans le centre de la Virginie mardi. Aucune victime n'a été signalée à ce stade par les autorités locales.

Selon les services météorologiques, certains quartiers de New York ont reçu entre 38 et 45 millimètres de pluie en moins de deux heures. Dans le New Jersey, les cumuls ont atteint localement 150 millimètres. La saturation des sols et des réseaux de drainage a contribué à aggraver les débordements.

Course de taureaux à Pampelune Huit blessés, dont quatre coureurs encornés



Huit personnes ont été blessées dont quatre coureurs encornés dimanche lors d'une course de taureaux à Pampelune, dans le nord de l'Espagne, selon le journal français Sud Ouest.

Ce dimanche des Fêtes de Pampelune avait lieu le septième lâcher de "toros", l'avant-dernier des festivités. Après quelques instants de tension, les bêtes ont atteint les arènes en seulement deux minutes et 24 secondes. Quatre personnes ont été encornées. Au total, huit incidents ont eu lieu, dont six ont nécessité un transfert à l'hôpital universitaire de Navarre. Les deux autres ont été soignés à l'infirmerie des arènes.

Un encierro est une course de taureaux dans les rues, où des personnes courent devant un groupe de taureaux lâchés dans un parcours fermé.

Fusillade meurtrière dans une église du Kentucky

Deux morts et deux blessés

Deux personnes ont été tuées et deux autres blessées dans une fusillade perpétrée dans une église au Kentucky, à l'est des États-Unis. Le suspect a été abattu par la police, portant le bilan mortel à trois personnes, a confirmé la police.

Une personne a ouvert le feu dans une église de la ville de Lexington. Deux femmes âgées de 32 et 72 ans ont été tuées, selon le chef de la police locale Lawrence Weathers. Deux autres personnes ont été transportées à l'hôpital, une en état critique, l'autre stable.

Le suspect a été abattu par la police après les faits. Celui-ci avait déjà tiré sur un agent auparavant lors d'un contrôle de police.

Le policier blessé est dans un état stable, rapporte l'agence Associated Press. Il y aurait un lien entre le suspect et les victimes.



2

- 09h30 Amour, gloire et beauté

10h00 Les Feux de l'amour

10h45 Petits plats en équilibre

10h50 Les douze coups de midi

11h55 Petits plats en équilibre

12h00 JT 13h

12h50 Petits plats en équilibre

13h00 Plus belle la vie, encore plus belle

13h25 Joséphine, ange gardien

15h10 Joséphine, ange gardien

16h00 Joséphine, ange gardien

17h00 Tout pour la lumière

17h30 Ici tout commence

18h10 Demain nous appartient

18h55 Météo

19h00 JT 20h

19h45 Tirage du Loto

19h50 Petits plats en équilibre

19h55 Météo

20h05 Petits plats à emporter

20h10 Radin !

21h55 New York Unité Spéciale

22h40 New York Unité Spéciale

00h30 Tirage de l'EuroMillions

00h35 Programmes de la nuit
- 10h25 Chacun son tour

11h00 Tout le monde veut prendre sa place

11h25 Sur la route du Tour

11h55 Journal Météo Climat

12h00 Journal 13h00

12h40 Journal Météo Climat

12h47 C'est bon à savoir

12h48 La p'tite librairie

12h55 Ça commence aujourd'hui

13h55 Tour de France - Etape 11 : partie 2

16h25 Vélo Club

17h35 N'oubliez pas les paroles

18h10 N'oubliez pas les paroles

19h00 Journal 20h00

19h56 Image du jour : Tour de France

20h10 Les invisibles

21h05 Les invisibles

22h05 Marianne

22h55 Marianne

00h15 Nature, notre alliée insoupçonnée

01h10 Ça commence aujourd'hui

03h30 Météo Outre-mer



3

- 06h36 Les Croquemoutard

06h47 Les Croquemoutard

06h59 Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau

08h23 Sonic 3, le film

10h10 Loris Giuliano en balade

11h20 D'autres que moi

11h28 Pionnières au Japon

12h22 Horizon : Une saga américaine, chapitre 1

15h19 Beetlejuice Beetlejuice

17h01 Saturday Night Live

18h11 Jamel Comedy Club

18h45 Hot Ones

19h25 Fleur bleue

19h29 Viendez au Groland

19h47 Viendez au Groland

20h09 Les duos impossibles de Jérémy Ferrari

22h53 A la poursuite du meilleur rougail saucisse

23h49 Vivre, mourir, renaître

01h35 Un homme en fuite

03h19 2720

03h45 Cerrone - Supernature
- 11h00 Régions d'ici

11h20 Dans le rétro

11h26 ICI 12/13

14h00 Rex

14h50 Rex

15h40 La p'tite librairie

15h45 Duels en familles

16h20 Slam

17h05 Questions pour un champion

18h05 Dans le rétro

18h10 Hors la ville

18h15 ICI 19/20 édition toutes régions

18h50 Tout le sport

19h00 TLS Tour de France

19h05 Sur la route du Tour

19h20 Le journal des talents

19h21 Un si grand soleil

19h40 Un si grand soleil

20h10 Des racines et des ailes

22h20 Evy & moi

23h45 Journal Météo Climat

23h50 Jaguars

00h10 L'oeil noir

00h30 L'effet de mes rides



arte

- 04h30 Incroyables transformations

05h30 Incroyables transformations

06h30 Incroyables transformations

07h35 M6 Boutique

08h45 Ça peut vous arriver

10h35 Ça peut vous arriver chez vous

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h40 Un jour, un doc

13h50 Un jour, un doc

14h50 Un jour, un doc

15h50 Un jour, un doc

16h25 La roue de la fortune

17h35 Le juste prix

18h40 Météo

18h45 Le 19.45

19h40 Nouveau jour

20h10 Murder Party au musée

21h05 Murder Party au musée

22h15 Murder Party : dans la tête du tueur

22h55 Qui peut nous battre ?

23h50 Zone interdite
- 06h55 Invitation au voyage

07h40 Invitation au voyage

09h55 Chiens et chats dans les allées du pouvoir

10h40 Le teckel

11h25 Tous à l'eau ! Des thermes antiques à la piscine privée

12h35 Les enchantés

14h00 La légende du pianiste sur l'océan

16h25 Invitation au voyage

18h00 La Corse, beauté sauvage

18h45 Arte journal

19h05 28 minutes

19h52 Tu mourras moins bête

20h00 Problemos

21h20 Sex & British Comedy : Le cinéma anglais dans tous ses états

22h35 Judas Priest : Hellfest Open Air 2025

00h10 1942, un monde en guerre

01h10 1942, un monde en guerre

02h54 Des maisons d'artistes

TÉLÉVISION

15



2

20h10

LES INVISIBLES



En rentrant d'un séjour aux Antilles, une famille constate que sa maison a été visitée. Puis le père découvre le cadavre d'un homme dans le lit conjugal... Arrivés en retard sur le lieu du crime à l'issue de leur nuit partagée, Ben et Duchesse se font rabrouer par Marijo. La scène de crime comporte des mystères : la porte est fracturée et le courant coupé, mais toutes les empreintes ont été scrupuleusement effacées. La médecin légiste conclut à une asphyxie liée à un jeu sexuel qui aurait mal tourné.

Acteur: Guillaume Cramoisan (Darius), Nathalie Cerda (Marijo), Déborah Krey (Duchesse), Quentin Faure (Ben), Cécile Rebboah (Angie).

arte

20h10

PROBLEMOS



En route pour des vacances bien méritées, Victor (Éric Judor), son épouse Jeanne (Célia Rosich) et leur fille Margaux s'arrêtent dans une communauté isolée en pleine nature, dirigée par Jean-Paul, l'ancien professeur de yoga de Jeanne. Ce retour aux sources pour Jeanne et la découverte d'un mode de vie alternatif pour Victor et Margaux s'avèrent particulièrement déroutants. Habités au confort de la vie citadine et à la technologie moderne, Victor et Margaux peinent à s'adapter aux règles de vie austères et dépouillées de cette communauté.

Acteur: Eric Judor (Victor), Blanche Gardin (Gaya), Célia Rosich (Jeanne)

TF1

22h24

RADIN !



Dans une petite ville française des années 1970, François Gautier (Dany Boon), naît d'un contexte familial tumultueux, marqué par des disputes incessantes entre ses parents, principalement dues aux frasques dépensières de son père. Cette atmosphère de tension ancre en lui une peur irrationnelle de l'argent, le conditionnant à devenir un véritable avare. En grandissant, sa soif d'économiser frôle l'obsession, le transformant en un professeur de musique renommé pour son talent, mais également pour son incapacité à dépenser le moindre centime.

Acteur: Dany Boon (François Gautier), Laurence Arné (Valérie), Noémie Schmidt (Laura), Patrick Ridremont (Cédric),



ORAN

30|24

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h58
20h19
79%
16 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

31-22
39-17
33-22
47-30
30-25
43-29

Soudan

Une attaque des paramilitaires fait 48 morts dans un village



Des combattants des Forces de soutien rapide (FSR) ont mené un raid meurtrier contre le village d'Oum Garfa, dans le centre du Soudan, faisant au moins 48 morts, a annoncé lundi une organisation prodémocratie. Cette attaque s'inscrit dans une recrudescence des violences dans la région du Kordofan-Nord, poussant des milliers de civils à fuir. Les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) ont tué 48 civils lors d'une attaque contre un village du centre du Soudan, a annoncé lundi 14 juillet un groupe prodémocratie. Les combattants paramilitaires ont pris d'assaut dimanche le village d'Oum Garfa, dans l'État du Kordofan-Nord, où ils ont en outre incendié des habitations et pillé des biens, a précisé Emergency Lawyers, une organisation qui documente les violations des droits humains depuis le début de la guerre entre l'armée et les FSR. L'attaque a eu lieu à environ 90 kilomètres au nord de Bara, une ville actuellement contrôlée par les FSR, où de violents affrontements ont récemment éclaté avec l'armée. Le village se trouve également sur une route clé menant à la capitale Khartoum - à environ 250 km - que l'armée a reprise en mars, conduisant les FSR à se lancer à l'assaut d'autres territoires dans le pays. Selon une liste transmise à l'AFP par Emergency Lawyers, des femmes et des enfants figurent parmi les victimes de l'attaque. D'autres rapports font état de dizaines de victimes civiles dans les villages voisins. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a indiqué, dimanche, que l'intensification des combats dans la région avait contraint plus de 3 000 personnes à fuir leurs villages, et beaucoup d'entre eux ont trouvé refuge près de Bara, selon elle.

Ghaza

Appel à un cessez-le feu immédiat ouvrant la voie à une solution politique

Le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a appelé lundi à un cessez-le-feu immédiat à Ghaza afin d'ouvrir la voie à une solution politique fondée sur la Charte des Nations Unies, le droit international et les résolutions de l'ONU, rapporte mardi l'agence palestinienne Wafa. Dans des déclarations à la presse au siège de l'ONU, M. Guterres a déclaré: "Ce à quoi nous assistons à Ghaza est un niveau de mort et de destruction sans précédent ces derniers temps, qui porte atteinte aux conditions les plus élémentaires de dignité humaine pour la population de Ghaza", qualifiant la situation dans l'enclave palestinienne d'"horrible". Le SG des Nations-Unies a exprimé l'espoir qu'il y ait un accord de cessez-le-feu, mais a averti qu'"un cessez-le-feu ne suffit pas. Il doit conduire à une solution." Et cette solution "ne sera possible que si les Palestiniens (...) peuvent vivre dans un Etat où ils peuvent exercer leurs droits". "C'est la raison pour laquelle, a-t-il déclaré, une conférence sur la solution à deux Etats a été organisée ce mois-ci", avant de rappeler que "la présence de cinq millions de personnes à l'intérieur de leur pays et



sur leur territoire sans aucun droit est une violation flagrante des principes d'humanité et des dispositions du droit international". Le dernier bilan de l'agression sioniste génocidaire contre la bande de Ghaza, en cours depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 58 386 martyrs et 139 077 blessés, selon les autorités sanitaires palestiniennes. Un accord de cessez-le-feu

est entré en vigueur le 19 janvier dernier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui a engendré une catastrophe humanitaire sans précédent. Mais, l'armée d'occupation sioniste a violé cet accord et repris le 18 mars dernier son agression contre Ghaza, qui a pris la forme d'une vraie épuration ethnique, selon les observateurs.

Sud de la Syrie

Des combats font une centaine de morts



Les forces gouvernementales syriennes progressaient lundi soir vers la ville à majorité druze de Soueïda, malgré l'opposition d'Israël qui a visé le secteur où des affrontements

entre combattants druzes et bédouins ont fait une centaine de morts, selon une ONG. Ces nouvelles violences intercommunautaires illustrent les défis auxquels fait face le pouvoir inté-

maire d'Ahmad al-Chareh depuis qu'il a renversé le président Bachar el-Assad en décembre, dans un pays meurtri par près de 14 ans de guerre civile. Israël, a déjà intervenu ces derniers mois en Syrie sous prétexte de protéger les druzes, a annoncé avoir frappé dans cette région plusieurs chars des forces gouvernementales et ajouté qu'il ne permettrait pas de présence militaire dans le sud de la Syrie. Ces frappes constituent «un avertissement clair au régime syrien. Nous ne permettrons pas que du mal soit fait aux druzes en Syrie», a déclaré le ministre de la Défense, Israël Katz. Lundi après-midi, les forces gouvernementales qui avaient dépêché d'importants renforts dans la région ont pris le contrôle d'al-Mazraah, un village druze aux abords de Soueïda, a-t-on constaté. Ces forces, appuyées par des chars, se sont déployées dans le village, où se trouvaient également des combattants tribaux bédouins, a-t-il ajouté. «Les forces du ministère de la Défense se dirigent vers Soueïda», a déclaré un commandant de ces forces, Ezzeddine al-Chamayer. Le ministère de l'Intérieur a affirmé que «les forces de l'armée et de la sécurité intérieure se sont rapprochées du centre» de Soueïda. Les chefs religieux druzes ont appelé au calme et l'un des plus influents, cheikh Hikmat el-Hejri, a réclamé une «protection internationale immédiate» pour sa communauté, affirmant refuser l'entrée des forces gouvernementales dans les zones contrôlées par les druzes. La province de Soueïda abrite la plus importante communauté druze du pays, une minorité ésotérique issue de l'islam qui compte quelque 700.000 membres en Syrie.

Guerre en Ukraine

Trump donne 50 jours à la Russie pour umettre fin

Donald Trump a donné lundi à la Russie un ultimatum de 50 jours pour mettre fin à la guerre en Ukraine sous peine de sanctions sévères, et a annoncé un réarmement massif de Kiev à travers l'Otan. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a salué cette annonce, se disant "reconnaissant" envers son homologue américain "pour sa volonté de soutenir la protection des vies" ukrainiennes. Donald Trump s'est dit "déçu" par le président russe Vladimir Poutine, à l'origine de l'invasion de l'Ukraine en février 2022. "Je pensais que nous aurions un accord il y a deux mois, mais ça ne semble pas se concrétiser", a-t-il dit à la Maison Blanche, au côté du secrétaire général de l'Otan, Mark Rutte. "Par conséquent, nous allons mettre en place des droits de douane secondaires", c'est-à-dire contre les alliés de Moscou. "Si nous n'avons pas un accord d'ici 50 jours, c'est très simple, (les droits de douane) seront à 100% et c'est comme ça", a-t-il ajouté. L'an dernier, les principaux partenaires commerciaux de la Russie étaient la Chine, pour quelque 34% du total des échanges, ainsi que, dans une moindre mesure, l'Inde, la Turquie et le Bélarus, selon les Douanes russes. A Bruxelles, la cheffe de la diplomatie européenne Kaja Kallas a jugé que le délai de 50 jours représentait une durée "très longue" quand des "civils innocents meurent tous les jours". "C'est une très grosse affaire que nous avons conclue. Des équipements militaires d'une valeur de plusieurs milliards de dollars vont être achetés aux Etats-Unis, aller à l'Otan, etc. et seront rapidement distribués sur le champ de bataille", a dit Donald Trump, soulignant que cela ne coûtera pas un centime aux Etats-Unis. Mark Rutte a précisé que l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Finlande, le Canada, la Norvège, la Suède et le Danemark feront partie des acheteurs, et que "la rapidité" des livraisons sera "essentielle" pour pousser Vladimir Poutine à négocier la paix. Le chancelier allemand Friedrich Merz a souligné que son pays jouera "un rôle crucial" dans cet effort commun pour l'Ukraine. Des systèmes de défense antiaériens Patriot seront aussi fournis à l'Ukraine "dans les prochains jours", a dit Donald Trump.